

CHAPITRE 10

Les transformations des structures économiques et financières



Croissance, développement et transformations du système productif sont en interaction permanente. On étudiera l'évolution de la productivité, ainsi que les mutations des secteurs d'activité et des modes de financement depuis la révolution industrielle.

Depuis la révolution industrielle, nos économies ont connu des transformations profondes qui ont durablement modifié les modes de production mais aussi l'organisation des activités économiques et financières. Inscrire l'étude de nos structures économiques et financières dans le temps long permet ainsi d'identifier les dynamiques de transformation du capitalisme depuis la fin du 18^e siècle à nos jours.

Dès lors, comment les structures économiques et financières se sont-elles transformées depuis la révolution industrielle ?

Dans la première section, nous nous centrerons sur l'évolution de la productivité et les mutations sectorielles. Comment a évolué la productivité depuis la révolution industrielle ? Comment le mesurer ? Quels ont été les effets globaux de cette évolution ? Et quels effets sectoriels ? Doit-on craindre une désindustrialisation ?

Dans la deuxième section, nous rendrons compte des mutations des systèmes financiers et du capitalisme. Comment ont évolué les systèmes financiers depuis la révolution industrielle ? Comment se sont structurés nos systèmes financiers ? En quoi est-on passé d'une économie d'endettement à une économie de marchés financiers ? Quels sont les effets de ces transformations, notamment sur le capitalisme ? En quoi celui-ci est-il pluriel ?

PLAN DU CHAPITRE

SECTION 1 : L'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTIVITE ET LES MUTATIONS SECTORIELLES.....	3
I. COMMENT A ÉVOLUÉ LA PRODUCTIVITE DEPUIS LE 19 ^E SIÈCLE ?.....	3
A. <i>La productivité et sa mesure</i>	3
1. La productivité.....	3
2. ...et sa mesure	3
B. <i>L'évolution de la productivité</i>	4
1. Un puissant trend haussier jusqu'aux années 2000.....	4
2. Une évolution inégale dans le temps et l'espace sur cette période.....	4
3. Vers un essoufflement généralisé des gains de productivité à partir des années 2000 ?.....	5
C. <i>Les effets globaux des gains de productivité</i>	6
1. Sur les niveaux de vie	6
2. Sur le temps de travail	7
3. Sur le chômage	9
II. QUELLES MUTATIONS SECTORIELLES DEPUIS LE 19 ^E SIÈCLE ?	9
A. <i>Le déversement sectoriel</i>	9
1. Les secteurs d'activité.....	9
2. La thèse du déversement sectoriel.....	10
B. <i>Désindustrialisation et tertiairisation</i>	11
1. Le constat	11
2. Des explications multiples	12
3. Espoirs et craintes.....	13
C. <i>Vers une réindustrialisation ?</i>	13
1. En France, un volontarisme politique... ..	13
2. ...aux résultats contrastés	14
3. La politique de réindustrialisation européenne.....	15
SECTION 2 : LES MUTATIONS DES SYSTEMES FINANCIERS ET DU CAPITALISME	16
I. COMMENT ONT ÉVOLUÉ LES SYSTEMES FINANCIERS DEPUIS LE 19 ^E SIÈCLE ?.....	16
A. <i>L'évolution des systèmes financiers jusqu'aux années 1950</i>	16
1. L'autofinancement domine la première moitié du 19 ^e siècle	16
2. La structuration progressive des systèmes financiers à partir de la seconde moitié du 19 ^e siècle	16
3. Le recul des marchés financiers au début du 20 ^e siècle et l'émergence d'un progressive d'un « Etat banquier »	18
B. <i>Les systèmes financiers modernes : d'une économie d'endettement à une économie de marchés financiers</i>	18
1. L'essor d'une économie d'endettement des années 1960 aux années 1980	18
2. Le développement d'une économie de marchés financiers depuis les années 1980	19
II. COMMENT A ÉVOLUÉ LE CAPITALISME DEPUIS LE 19 ^E SIÈCLE ?	22
A. <i>Définir le capitalisme</i>	22
1. Une définition générale du capitalisme	22
2. Les piliers du capitalisme.....	22
B. <i>Des analyses divergentes du capitalisme</i>	23
1. La perspective libérale	23
2. La critique marxiste	23
3. D'autres analyses intéressantes.....	24
C. <i>La diversité du capitalisme dans le temps et l'espace</i>	26
1. Les mutations du capitalisme dans le temps	26
2. La diversité des capitalismes dans l'espace	26

SECTION 1 : L'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTIVITÉ ET LES MUTATIONS SECTORIELLES

Le décollage de la croissance économique avec la révolution industrielle a profondément bouleversé les structures économiques. Deux grandes mutations peuvent être soulignées : l'évolution de la productivité (I) et les transformations sectorielles (II).

I. COMMENT A ÉVOLUÉ LA PRODUCTIVITÉ DEPUIS LE 19^E SIÈCLE ?

La conséquence majeure de la révolution industrielle a été l'augmentation de la productivité qui a retenti dans tous les domaines de l'activité économique. Après quelques rappels sur la productivité (A), il s'agira ainsi de caractériser son évolution dans le temps et l'espace (B) et d'en analyser les effets globaux (C).

A. La productivité et sa mesure

1. La productivité...

La productivité mesure l'efficacité des facteurs de production. Elle désigne le rapport entre le volume de production réalisé et la quantité de facteurs utilisés. On étudie en général la productivité d'une unité de production, d'une entreprise, d'une branche, d'un secteur ou d'une économie entière.

Il est important de distinguer le niveau de productivité à un moment donné des **gains de productivité** qui correspondent, eux, à l'augmentation de la productivité au cours d'une période. Lorsque la croissance économique est liée aux gains de productivité, elle est qualifiée d'intensive (voir chapitre 7).

2. ...et sa mesure

On peut d'abord mesurer la **productivité partielle** en isolant la contribution de chacun des facteurs de production. On distingue alors :

- **La productivité du travail** : indicateur de l'efficacité du facteur travail. On peut mesurer la productivité du travail par tête en rapportant la production au nombre de travailleurs mobilisés pour produire. On peut aussi mesurer la productivité du travail horaire en rapportant la production au nombre d'heures de travail mobilisées pour produire. Dans les deux cas, la production peut être mesurée à partir des quantités produites ou de la valeur produite (VAB). La productivité du travail augmente généralement avec le niveau d'éducation, de formation et l'expérience.
- **La productivité du capital** : indicateur de l'efficacité du facteur capital. On peut la calculer en rapportant la production au stock de capital fixe installé ou au stock de capital fixe mobilisé effectivement pour produire. Dans les deux cas, la production peut être mesurée à partir des quantités produites ou de la VAB. La productivité du capital augmente avec les investissements de productivité.

Ces mesures de productivité partielles sont qualifiées d'apparentes dans la mesure où il est difficile d'isoler la contribution de chacune. En effet, l'évolution de la productivité du travail dépend aussi du facteur capital et réciproquement. Par exemple, un travailleur avec une machine plus efficace a une productivité plus grande.

C'est pourquoi on mesure indirectement la **productivité globale des facteurs (PGF)**. Celle-ci dépend de la technologie contenue dans les machines, de la capacité des travailleurs à bien les utiliser, du cadre institutionnel, etc. La PGF est donc intrinsèquement liée au progrès technique.

La méthode usuelle de calcul d'une PGF consiste à calculer une moyenne pondérée des productivités partielles du travail et du capital fixe. Se pose alors la question du choix des coefficients de pondération. Habituellement, la pondération retenue pour chaque productivité partielle est la part respective de la rémunération de chaque facteur dans le PIB. Il est ressort que l'évolution de la PGF est étroitement corrélée à celle de la productivité du travail étant donné que la part de la rémunération du facteur travail dans le PIB est de l'ordre de 2/3. Cette méthode de calcul n'est cependant pas simplement technique : elle repose sur l'hypothèse (contestable) que chaque facteur de production est rémunéré à sa productivité marginale (la production supplémentaire provenant de l'utilisation d'une unité supplémentaire du facteur).

B. L'évolution de la productivité

1. Un puissant trend haussier jusqu'aux années 2000

Depuis le XIXe siècle, la productivité a connu une forte augmentation : on parle d'un **puissant trend haussier**.

- En France : d'après les calculs d'Olivier Marchand et Claude Thélot¹, la productivité par tête aurait augmenté en moyenne de 1,7% entre 1830 et 1995, la productivité horaire de 2,1% par an et la productivité globale des facteurs de 1% à 1,3%. Ainsi, chaque actif employé était 15 fois plus productif en moyenne à la fin du XXème par rapport aux années 1830 et chaque heure de travail 28 fois plus productive.
- Dans l'ensemble des pays industrialisés : Gilbert Cette² explique qu'entre 1870 et 2005, le PIB par heure travaillée a été multiplié par environ 50 au Japon, par 16,5 aux Etats-Unis et 30,5 en France, ce qui témoigne de cette hausse très importante de la productivité.

Document 1 : Taux de croissance annuel moyen de la productivité horaire du travail dans les principaux pays industrialisés

	1870- 1913	1913- 1950	1950- 1975	1975- 1990	1990- 2005	1870- 2005
Allemagne de l'Ouest	1,6	0,7	5,6	2,9		
Allemagne réunifiée					2,2	
Australie	1,1	1,5	2,6	1,3	2,0	1,6
Autriche	1,8	0,9	5,8	2,7	2,6	2,5
Belgique	1,2	1,4	4,6	2,6	1,8	2,1
Canada	2,2	2,3	2,8	0,9	1,5	2,1
Corée du Sud				5,4	4,3	
Danemark	1,9	1,7	3,3	3,0	1,8	2,2
Espagne			6,0	4,1	0,5	
États-Unis	1,9	2,5	2,4	1,3	1,9	2,1
Finlande	1,8	2,3	4,7	3,1	2,3	2,7
France	1,7	2,0	4,9	3,1	1,9	2,6
Grèce			6,0	2,1	1,8	
Irlande			4,6	3,9	4,0	
Italie	1,7	2,0	4,9	2,6	1,0	2,4
Japon	2,0	1,8	7,0	2,9	2,0	2,9
Norvège	1,6	2,5	4,1	3,1	2,7	2,6
Nouvelle-Zélande				1,1	1,1	
Pays-Bas	1,2	1,3	4,3	1,8	0,9	1,9
Portugal			5,6	2,7	2,1	
Royaume-Uni	1,2	1,7	2,7	2,4	2,2	1,9
Suède	1,8	2,8	3,9	1,2	2,2	2,4
Suisse	1,8	2,7	3,2	1,2	1,0	2,2

(ensemble de l'économie, en %)

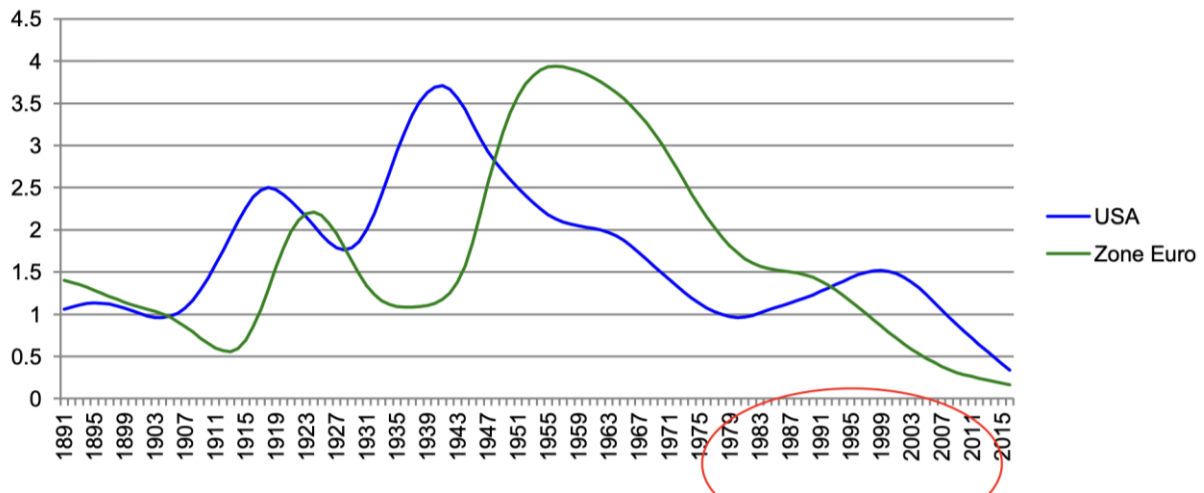
2. Une évolution inégale dans le temps et l'espace sur cette période

La productivité a connu de fortes variations selon les époques et les espaces géographiques. On se concentrant sur l'évolution de la productivité aux Etats-Unis et en Europe, on peut distinguer plusieurs grandes phases.

- **L'Europe est le cœur de la 1^{ère} révolution industrielle mais elle est ensuite dépassée par les Etats-Unis, pays leader de la 2^{ème} révolution industrielle qui connaît une « grande vague » de productivité.** Ainsi, des années 1870 aux années 1950, les Etats-Unis creusent de plus en plus l'écart avec l'Europe : entre 1870 et 1913, la différence entre le TCAM de la productivité européenne et celui de la productivité américaine est de 0,41 points, puis 0,64 points entre 1913 et 1929 et de 1,13 points entre 1929 et 1950.
- **Entre les années 1950 et les années 1970, l'Europe rattrape son retard sur les Etats-Unis, notamment par l'imitation des technologies américaines :** entre 1950 et 1973, la productivité horaire du travail en Europe augmente à un rythme nettement plus élevé qu'aux Etats-Unis (4,44% en moyenne chaque année en Europe contre 2,68% aux Etats-Unis).

- **Entre les années 1970 et le milieu des années 1990, la productivité ralentit dans les deux espaces mais plus fortement aux Etats-Unis** : le taux de croissance annuel moyen de la productivité du travail passe ainsi de 4,44% à 2,40% en Europe et de 2,68% à 1,37% aux Etats-Unis entre 1973 et 1995
- **A partir du milieu des années 1990 et jusqu'aux années 2000, la productivité redémarre aux Etats-Unis à la faveur de la 3^e révolution industrielle et creuse un nouvel écart avec l'Europe**. Le taux de croissance annuel moyen de la productivité du travail aux Etats-Unis s'élève à 1,9% entre 1995 et 2002 contre 1,1% sur la période 1990-1995.

Document 2 : Croissance de la PGF aux Etats-Unis et dans la zone euro entre 1891 et 2015 (en %)



Source : Bergeaud, Cette et Lecat (2016)

3. Vers un essoufflement généralisé des gains de productivité à partir des années 2000 ?

Depuis les années 2000, on assiste à un **essoufflement généralisé des gains de productivité** tant aux Etats-Unis qu'en Europe, particulièrement marqué depuis la crise de 2007.

Cet essoufflement généralisé des gains de productivité peut être relié à la **thèse de la stagnation séculaire du côté de l'offre de Robert Gordon**³ (voir chapitre 7). Selon Gordon « les meilleurs fruits sont ceux que l'on cueille le plus facilement, ensuite la cueillette devient plus difficile et moins juteuse ». Cela signifie que les innovations majeures sont derrière nous : l'économie est donc désormais condamnée à de faibles gains de productivité, et donc à une faible croissance économique : c'est la stagnation séculaire. Selon lui, tout le potentiel de croissance porté par les NTIC a été concentré sur quelques années. Ainsi, aux Etats-Unis, la productivité par tête dans l'ensemble de l'économie augmente de 2,7% par an en moyenne entre 2000 et 2006 contre 2,5 % pour l'économie hors secteur des NTIC ; à partir de 2007, quel que soit le secteur observé, la croissance annuelle plafonne à 1,5%.

Les néo-schumpétériens, tels Philippe Aghion⁴ (« prix Nobel d'économie » 2025) contestent cette thèse de la stagnation séculaire. Le premier argument est qu'il y aurait **moins une baisse des gains de productivité qu'une plus grande difficulté à les mesurer compte-tenu des innovations actuelles**. En effet, le ralentissement des gains de productivité observé pourrait être en partie lié au fait que les gains de productivité liés aux TIC et à l'IA sont mal mesurés.

- **La mesure du PIB ne prend pas en compte le changement des usages et le développement des services non marchands**. Cela s'illustre très bien au travers de l'exemple du marché de la photographie. En 2000, ont été prises près de 80 milliards de photos dans le monde. L'introduction du smartphone a bouleversé le paysage : le nombre de photos a été multiplié par 20 pour atteindre près de 1600 milliards en 2015. En parallèle, le coût marginal d'une photo est passé d'environ 50 centimes à presque 0 : en effet, les ventes de pellicules et d'appareils photo ont largement décliné. Par ailleurs, le développement de photos a baissé, car les photos sont aujourd'hui davantage partagées que vendues ; elles sont devenues un bien essentiellement non marchand. Ainsi, le domaine de la photographie est loin d'avoir disparu, il est même devenu beaucoup plus performant. Mais étant essentiellement

autoproduit par les consommateurs, il est sorti du champ de l'économie productive, et donc de la mesure de la productivité. **Les améliorations qualitatives sont mal mesurées par le PIB**, en particulier dans le cas d'innovations génératrices de destruction créatrice (pas de point de comparaison). Néanmoins, la sous-estimation de la croissance de la productivité par les instituts statistiques n'explique qu'une faible part du déclin observé de la croissance depuis le début des années 2000.

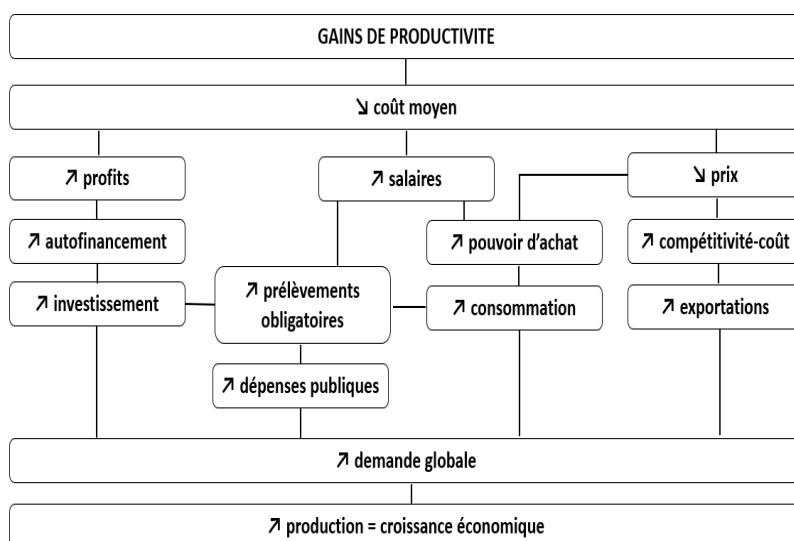
- Un autre facteur qu'ils avancent reprend le célèbre **paradoxe de Solow** formulé en 1987, selon lequel « on voit des ordinateurs partout, sauf dans les statistiques de productivité » : les néo-schumpétériens défendent l'idée que la révolution numérique actuelle va produire une vague de croissance importante mais que **ses effets ne sont pas encore visibles**. En effet, il faut du temps aux agents pour adopter les nouvelles technologies et qu'elles produisent des effets. Aujourd'hui par exemple l'intelligence artificielle n'est pas encore présente dans beaucoup d'entreprises et les travailleurs ne l'utilisent pas à ses pleines capacités.
- Dernier argument mobilisé par les néo-schumpétériens : les **stratégies des firmes** qui cherchent à échapper à la concurrence freinent la croissance liée à ces innovations. En particulier, les innovateurs d'hier, devenus entreprises leaders ou superstars, mettent en œuvre des stratégies qui découragent l'entrée de nouveaux concurrents (voir chapitre 6). Il y a par exemple la stratégie fondée sur les **brevets défensifs**. En effet, on observe que ce sont les entreprises déjà leaders dans un secteur donné, ayant déjà accumulé le plus large stock de brevets dans le passé, qui déposent le plus grand nombre de brevets aujourd'hui. Ainsi, elles achètent des brevets à titre défensif pour décourager de nouvelles innovations par des entrants potentiels dans leur domaine d'activité. Cela décourage donc l'innovation et la destruction créatrice. Il y a également la stratégie fondée sur les **acquisitions prédatrices**. Les entreprises superstars acquièrent toute entreprise innovante qui serait susceptible de menacer leur position à terme ou qui représentent un potentiel de croissance dans un autre secteur dès leur premier stade de développement. Elles réduisent ainsi la concurrence et contrôlent une part de plus en plus importante de l'économie ce qui décourage d'autant plus l'entrée de nouvelles innovations. Ainsi, selon Philippe Aghion, la politique de la concurrence doit être repensée pour encourager la destruction créatrice. En particulier, la politique de la concurrence doit veiller à encourager la concurrence dynamique.

C. Les effets globaux des gains de productivité

1. Sur les niveaux de vie

Les gains de productivité réalisés depuis le XIXe siècle ont permis une **croissance sans précédent des niveaux de vie**. En effet, en induisant une baisse du coût moyen de production, les entreprises ont pu à la fois augmenter les revenus mais aussi baisser les prix. En conséquence, le pouvoir d'achat des ménages a énormément progressé sur la période, comme en témoignent les travaux de Jean Fourastié et Béatrice Bazil⁵ : alors qu'il fallait 1273h de travail à un salarié en bas de l'échelle pour acquérir une radio en 1925, il ne lui en fallait plus que 6h en 1982 ; pour acquérir une bicyclette, il leur fallait 200 heures en 1925 contre 20 heures en 1982.

Document 3 : Les gains de productivité et leurs effets sur la demande globale



Les gains de productivité apparaissent particulièrement **au cœur de la dynamique de la croissance des Trente Glorieuses**. Selon l'école de la régulation, développée par Michel Aglietta et Robert Boyer, les forts gains de productivité enregistrés pendant cette période ont soutenu un **régime de croissance fordiste** caractérisé par cercle vertueux entre production et consommation de masse : alimentant de fortes augmentations de salaire dans le cadre d'un rapport salarial régulé par l'Etat et les conventions collectives, ils nourrissaient la croissance de la demande et donc de la production ; celle-ci, en permettant l'approfondissement de la division du travail et l'incorporation du progrès technique par le renouvellement rapide des équipements, autorisait en retour la poursuite des gains de productivité.

2. Sur le temps de travail

La durée du travail peut être étudiée à **différentes échelles** :

- Durée du travail journalier
- Durée du travail hebdomadaire
- Durée du travail mensuel
- Durée du travail annuel
- Durée du travail au cours de la vie

La tendance globale est, dans l'ensemble des pays industrialisés, à une baisse de la durée du travail (quelle que soit l'échelle considérée). Par exemple, en France, en 1870, la durée moyenne annuelle du travail par employé était de 3238 heures par an en France, soit 62 heures par semaine (il n'y pas de congés payés à l'époque) alors qu'en 2005, la durée a été ramenée à 1512 heures, soit 32h par semaine (si on inclut les 5 semaines de congés payés).

Document 4 : Durée annuelle moyenne du travail par travailleur (en heures)

	1870	1913	1950	1975	1990	2005
Quelques pays de l'OCDE						
Allemagne de l'Ouest	2 920	2 648	2 372	1 797	1 566	
Allemagne réunifiée					1 541	1 443
Australie	3 240	2 849	2 023	1 829	1 806	1 758
Autriche	3 124	2 746	2 100	1 847	1 683	1 497
Belgique	3 117	2 743	2 404	1 813	1 699	1 598
Canada	3 177	2 795	2 111	1 845	1 830	1 782
Danemark	2 666	2 317	2 071	1 793	1 492	1 497
Espagne			2 052	2 115	1 824	1 798
États-Unis	3 196	2 800	2 008	1 878	1 840	1 819
France	3 238	2 855	2 127	1 882	1 676	1 512
Irlande			2 437	2 061	1 922	1 649
Italie	2 795	2 455	1 928	1 746	1 674	1 603
Japon	2 667	2 326	1 958	1 958	1 956	1 749
Norvège	2 850	2 517	2 040	1 671	1 432	1 362
Pays-Bas	2 895	2 545	2 156	1 631	1 414	1 355
Portugal			2 344	2 000	1 882	1 718
Royaume-Uni	3 220	2 826	2 112	1 836	1 698	1 621
Suède	3 024	2 655	1 998	1 584	1 546	1 575
Zones européennes						
Zone euro 12				1 860	1 654	1 568
UE 15				1 847	1 656	1 576
UE 25				1 706	1 633	

Source : cf. tableau 6.

Source : Cette, Productivité et croissance en Europe et aux Etats-Unis, 2007

Cette baisse du temps de travail a été favorisée par la forte hausse des gains de productivité. En effet, tout au long du XX^{ème} siècle, la hausse de la productivité a permis d'augmenter le niveau de production tout en diminuant le temps de travail.

Elle a aussi été soutenue par la mise en place de nouvelles législations.

- Durée du travail journalier : loi de 1919 sur la journée de 8h
- Durée du travail hebdomadaire : loi sur le repos hebdomadaire de 1906, accords de Matignon de 1936 sur la semaine de 40h, loi de 1982 instituant la semaine de 39h, lois « Aubry » sur les 35h (1998-2000)
- Durée du travail mensuel : lois « Aubry » sur les 35h qui instaurent les RTT
- Durée du travail annuel : accords de Matignon de 1936 qui instaure les deux premières semaines de congés payés, loi de 1956 qui instaure la 3^e semaine, la loi de 1969 qui instaure la 4^e semaine et la loi de 1982 instituant la 5^e semaine de congés payés
- Durée du travail au cours de la vie : loi de 1841 qui interdit le travail des enfants de moins de 8 ans, en 1874 on passe à 12 ans, en 1882 les lois Ferry instaurent l'école obligatoire jusqu'à 13 ans, en 1958 l'école obligatoire est étendue jusqu'à 16 ans ; loi sur l'abaissement de l'âge légal de la retraite à 60 ans en 1982 (les lois suivantes contribueront davantage à un rallongement de l'âge légal de la retraite – aujourd'hui à 64 ans – ou de la durée de cotisations permettant de toucher une retraite à taux plein).

Cette dynamique de baisse du temps de travail peut-elle encore se poursuivre ? Selon les prévisions de Keynes⁶, la productivité devait augmenter plus vite que les besoins humains. Ainsi, le temps de travail nécessaire pour satisfaire ces derniers aurait dû baisser de manière drastique : il prévoyait une semaine de 15h en 2030. Dès lors, le souci pour les humains ne serait plus de savoir comment satisfaire leurs besoins, mais comment occuper le temps libéré par la prospérité économique et la technologie : quels buts l'être humain pourrait-il se donner dans la vie, alors que le travail a organisé son existence pendant des siècles, des millénaires ? Un problème économique laisserait ainsi place à un problème philosophique : après avoir appris à survivre, l'humanité devrait apprendre à vivre. Dans la réalité, nous sommes loin de la semaine de 15h et la dynamique de baisse du temps de travail hebdomadaire semble avoir atteint ses limites. Plusieurs raisons ont été avancées pour l'expliquer :

- La création continue de nouveaux besoins dans notre « société de consommation »
- L'évolution du partage des gains de productivité en défaveur des salariés depuis les années 1980
- Le ralentissement des gains de productivité depuis le milieu des années 1990, voir leur essoufflement depuis les années 2000.
- L'allongement de l'espérance de vie qui implique la réduction du temps de travail au cours du cycle de vie et induit un besoin de financement du système de retraite qui empêche la réduction du temps de travail hebdomadaire.
- L'incapacité de l'être humain à repenser l'organisation de sa vie en dehors du travail.

Et doit-elle se poursuivre ? Sur cette question normative, on oppose les économistes libéraux selon lesquels la baisse du temps de travail n'est pas souhaitable et les économistes plus proches de Keynes qui contestent les effets négatifs d'une baisse du temps de travail. On peut prendre, pour illustrer ce débat, les lois sur les 35h en France qui constituent une sorte d'expérience naturelle en la matière.

- Pour les économistes libéraux, les lois sur les 35h pénalisent la compétitivité-prix des entreprises françaises en induisant une hausse de leur coût de production. En conséquence, elles freinent la croissance et génèrent du chômage.
- Pour les économistes plus proches de Keynes, les lois sur les 35h permettent de partager l'emploi et de stimuler la demande ce qui a un impact positif sur la croissance et l'emploi.
- Que montrent les études empiriques ? Les études empiriques menées par l'INSEE au départ de l'application de la loi sur les 35h montrent que la réduction du temps de travail a permis de créer « 350 000 emplois, sans déséquilibre financier apparent pour les entreprises » entre 1998 et 2002. Ce n'est pas neutre mais c'est deux fois moins que l'objectif initial de la réforme. Et cela est aussi lié au fait que les lois sur les 35h se sont accompagnées d'allègements de cotisations sociales et d'une réorganisation du travail dans de nombreuses entreprises ce qui a permis de limiter l'impact sur la compétitivité-prix.

3. Sur le chômage

L'économiste français Alfred Sauvy⁷ a mis en évidence les **effets macroéconomiques des gains de productivité sur l'emploi**.

- **Effets négatifs** : dans la mesure où les gains de productivité permettent d'économiser du travail, toute hausse de la productivité peut conduire à une diminution des besoins en main-d'œuvre donc peut créer du chômage. C'est cette image que l'on retrouve historiquement dans la lutte des canuts de Lyon ou dans le mouvement luddiste en Angleterre qui s'opposent à la mécanisation et donc au remplacement de leurs emplois par les machines.
- **Effets positifs** : les gains de productivité permettent d'abaisser la durée du travail mais aussi de stimuler la demande globale et, par-là, le volume global de production suscitant alors un besoin accru en main-d'œuvre et donc une baisse du chômage.

Depuis le XIXe siècle, les gains de productivité ne se sont pas traduits par une hausse du chômage global : **les effets positifs l'ont emporté sur les effets négatifs**. Pour la France, à l'exception de la période 2008-2014, on observe un lien positif entre la croissance des gains de productivité et la croissance de l'emploi car le taux de croissance de la productivité a été inférieur au taux de croissance de la production. Une analyse microéconomique, par secteur, est néanmoins nécessaire pour compléter l'étude des effets des gains de productivité sur l'emploi (ce que nous verrons dans le II).

Document 5 : Taux de croissance annuels moyens du PIB, de la productivité et de l'emploi en France (1950-2014) en %

	1950-1974	1975-1989	1990-2007	2008-2014
PIB (Y) (hors services immobiliers)	5,3	2,4	1,9	0,3
Productivité par tête (Prt)	4,8	2,2	1,1	0,3
Emploi (N)	0,5	0,2	0,9	0,0

Source : Insee, comptes nationaux, base 2000 pour 1950-2007, base 2010 pour 2008-2014.

Source : Jérôme Gautié, *Le chômage*, 2015.

II. QUELLES MUTATIONS SECTORIELLES DEPUIS LE 19^E SIECLE ?

Accompagnant les gains de productivité, l'économie a connu depuis la révolution industrielle d'importantes mutations sectorielles. Il s'agira de caractériser ces mutations sectorielles en analysant le déversement sectoriel (A), les processus de désindustrialisation et de tertiarisation qui interrogent (B) et la réalité de la réindustrialisation (C).

A. Le déversement sectoriel

1. Les secteurs d'activité

L'INSEE définit un secteur d'activité de la façon suivante : « un secteur regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la **même activité principale** ». Elle utilise différentes classifications des secteurs d'activité.

On distingue généralement trois secteurs d'activité. Cette classification est due à Allan Fisher⁸ mais est le plus souvent associée à l'économiste écossais **Colin Clark**⁹ qui a rassemblé tout un ensemble de données sur les secteurs d'activité.

- Le **secteur primaire** concerne la collecte et l'exploitation directe de ressources naturelles (agriculture, forêts, pêche).

- Le **secteur secondaire** concerne les industries de transformation des matières premières issues du secteur primaire (industrie manufacturière, bâtiments et travaux publics = construction)
- Le **secteur tertiaire** renvoie aux services (assurance, formation, recherche, administration, services à la personne, services aux entreprises...)

Le français **Jean Fourastié**¹⁰ reprendra ce découpage et ajoutera d'autres éléments pour caractériser chaque secteur et, en particulier, l'intensité du progrès technique.

- **Le secteur primaire** (assimilé à l'agriculture), se traduit par des gains de productivité rapides.
- **Le secteur secondaire** (assimilé à l'industrie) est caractérisé également par des gains de productivité élevés.
- **Le secteur tertiaire** (activités de services) est caractérisé par des gains de productivité plutôt faibles.

2. La thèse du déversement sectoriel

L'analyse de l'évolution de la population active sur deux siècles, révèle que les différents secteurs d'activité ont été marqués par plusieurs évolutions :

- **Une chute progressive du secteur primaire** entre le début du XIXème et les années 1940, puis une accélération nette de ce mouvement. Aux alentours des années 1940, le secteur primaire représentait encore 30% de la population active contre 11,4% en 1974 et moins de 3% aujourd'hui.
- **Une progression du secteur secondaire puis sa régression** : La progression du secteur de l'industrie et de la construction a été progressive jusqu'aux années 1970. En 1974, le secteur employait 33,7% de la population active. A partir des années 1970, on assiste à une baisse du poids de ce secteur. Aujourd'hui, il concentre 17,1% de la population active.
- **La progression du secteur des services** a eu lieu dès le début du XIXème siècle, mais a été particulièrement vive depuis les années 1950 et, encore plus, à partir des années 1970. Il concentre aujourd'hui 80% de la population active.

Document 6 : évolution sectorielle de la population active (en %)

En % de l'emploi total	1806	1974	2019
Secteur primaire	65%	11,4%	2,9%
Secteur secondaire	20%	33,7%	17,1%
Secteur tertiaire	15%	54,9%	80%

Source : INSEE

La théorie du déversement formulée initialement par Alfred Sauvy⁷ puis complétée par Jean Fourastié¹⁰ dans l'édition de 1989 de son ouvrage, fournit une explication aux principaux flux sectoriels à partir de la **dynamique des gains de productivité et de la demande dans les différents secteurs** :

- Le secteur primaire connaît des gains de productivité relativement rapides mais une demande faiblement élastique au revenu. En conséquence, les gains de productivité ont été supérieurs à la croissance de la production ce qui engendre une baisse des effectifs.
- Le secteur secondaire connaît des gains de productivité également assez rapides. Jusqu'aux années 1970, ce secteur a connu une croissance de ses effectifs car les gains de productivité ont stimulé la demande à cette période fortement élastique au revenu. Une fois le taux d'équipement relativement élevé, la demande est devenue plus inélastique au revenu ce qui engendré une baisse des effectifs.
- Le secteur tertiaire connaît des gains de productivité faibles. Par ailleurs, la demande est fortement élastique aux revenus. En conséquence, ce secteur a connu une importante croissance de ses effectifs.

Si on retrouve la logique du déversement dans tous les pays, **la chronologie et le rythme des évolutions sectorielles diffèrent**. L'Angleterre est le premier des pays en voie d'industrialisation où le déclin du secteur primaire a eu lieu. La

révolution agricole y a été précoce puisqu'elle s'établit entre début et le milieu du XVIIIème siècle. Elle s'appuie notamment sur le mouvement des *enclosures* qui consiste à clôturer des terres. En 1820, le secteur primaire ne représentait que 46% de la population active en Angleterre contre 75% en France, 80% en Allemagne et 75% aux Etats-Unis. Aux Etats-Unis, le déclin du secteur primaire, provoqué par la mécanisation (charrues, moissonneuses McCormick) et l'utilisation d'engrais dès le XIXème siècle, fut ralenti par l'extension à l'Ouest et le niveau élevé d'exportations. En France, l'importance des petites et moyennes exploitations ralentit le rythme des gains de productivité et des transferts sectoriels : en 1910, le secteur primaire y représente encore 42% de la population active contre 6% en Grande-Bretagne, 18% en Allemagne et 33% aux Etats-Unis.

Document 7 : Pourcentage de la population agricole dans la population active

	Grande-Bretagne	France	Allemagne	États-Unis
1820	46	75	80	75
1850	22	64	65	65
1870	15	49	49	50
1910	6	42	18	33

Source : Jean-Pierre Rioux, *La Révolution industrielle*, 1989.

B. Désindustrialisation et tertiairisation

1. Le constat

La désindustrialisation correspond à la réduction progressive des activités industrielles dans un pays, une région ou une ville. Plus précisément, cela signifie la baisse de la part de l'industrie dans le PIB et de sa part dans l'emploi total. Elle peut être interprétée de deux manières :

- **De manière relative**, on compare la désindustrialisation à l'évolution des secteurs primaire et tertiaire qu'il s'agisse de la part des emplois d'un secteur d'activité dans la population active ou alors de la part d'un secteur d'activité dans la production de la valeur ajoutée.
- **De manière absolue**, on ne se concentre alors que sur l'évolution du secteur d'activité qu'il s'agisse du nombre d'emplois ou alors du niveau de production.

Quand on parle de désindustrialisation, le thème est souvent abordé de manière relative. Son pendant est le processus de **tertiairisation** qui correspond à l'augmentation progressive des activités de service.

La désindustrialisation est une réalité en France :

- La valeur ajoutée industrielle en volume a continué d'augmenter en France, de 19% entre 2000 et 2019 et de 67% depuis 1980. Néanmoins la part de l'industrie dans le PIB a diminué. En 2022, l'industrie manufacturière représente 10% du PIB français, contre 18% en 1980.
- Au second trimestre 2023, l'industrie manufacturière employait 2,8 millions de salariés en France. Rapportés aux 27 millions d'emplois toutes activités confondues que comptaient la France en 2023, ces 2,8 millions de postes dans l'industrie manufacturière représentaient 11% de l'emploi total. Or, on dénombrait plus de 5 millions d'emplois industriels en 1980. Depuis 2010, les emplois industriels sont stables, un peu en dessous de 3 millions d'emplois.

Cette réalité est commune à l'ensemble des pays développés. Tous les grands pays riches sont frappés par la désindustrialisation. Prise dans son ensemble l'Union européenne a connu une baisse du nombre d'emplois manufacturiers de 31 à 28 millions entre 2000 et 2019. Pour les Etats-Unis, le Japon ou le Royaume-Uni, la baisse a été plus sévère : au cours des deux dernières décennies, les emplois manufacturiers sont passés de 17 à 11 millions outre-Atlantique, de 9 à 6 millions dans l'archipel nippon, et de 4 à 2,6 millions de l'autre côté de la Manche. Sur le plan de la valeur ajoutée, le même phénomène est observable entre 2000 et 2019 : dans l'UE, elle est passé de 17% à 15% ;

aux Etats-Unis, la baisse a été plus conséquente, de 15 à 11% ; même constat au Royaume-Uni, de 13 à 9%, tandis qu'elle est un peu moins importante au Japon, de 22 à 20%. L'Allemagne fait figure ici d'exception. Chez notre voisin d'outre-Rhin, le nombre d'emplois manufacturiers est resté stable au cours des années 2000-2010, même si sa part dans l'emploi total a légèrement reculé ; quant à la part de la valeur ajoutée manufacturière, elle a baissé d'un petit point. Depuis 2019, même l'économie allemande semble cependant rattrapée par la désindustrialisation.

2. Des explications multiples

La désindustrialisation s'explique en premier lieu par **un effet comptable lié à l'externalisation des activités de services par les entreprises manufacturières**. Elle constitue ainsi l'envers de la tertiairisation. Au cours des Trente Glorieuses, les fonctions tertiaires s'étaient développées au sein des grandes entreprises industrielles intégrées, dans les services juridiques, commerciaux ou financiers. Certaines fonctions sociétales, telles que l'éducation ou la santé, étaient même souvent prises en charge par des entreprises elles-mêmes. Leur développement était ainsi masqué statistiquement. Au contraire, depuis les années 1980, les entreprises, exploitant les possibilités croissantes de fragmentation des processus productifs offertes par les TIC, ont eu tendance à se recentrer sur leur cœur de métier et ont confié à des sociétés de services les tâches de maintenance, ou encore d'ingénierie informatique, voire de recherche et développement. Ces nouvelles modalités de gestion, qui se sont traduites statistiquement par des transferts d'emplois vers le tertiaire marchand, se sont en outre accompagnées d'un enrichissement du contenu en services de la production manufacturière, design, publicité, service après-vente ou contrôle qualité représentant autant de moyens de différencier les produits. Selon Laurent Demmou¹¹ ces processus combinés expliqueraient 25% des pertes d'emplois manufacturiers en France entre 1980 et 2007, mais ils auraient marqué le pas au cours des années 2000 puisque leur pouvoir explicatif tombe à 5% pour la seule période 2000-2007.

La deuxième cause de la désindustrialisation correspond à **la poursuite du processus de déversement**. La productivité a en effet continué à croître à un rythme plus élevé dans l'industrie manufacturière (par exemple, 3,4% par an pour la productivité horaire entre 1995 et 2015) contre 1,3% pour l'ensemble de l'économie en France. Ces forts gains de productivité expliquent que, malgré la baisse de l'emploi industriel, la VAB manufacturière à prix constants a continué à croître. Ils ont entraîné une baisse des prix relatifs qui a mécaniquement pesé sur la part de l'industrie manufacturière dans le PIB en valeur. Cela a certes soutenu la demande en biens industriels, mais a également dégagé un pouvoir d'achat supplémentaire (effet revenu) qui a essentiellement nourri la croissance de la demande de services marchands, nettement plus élastique. Au final, la part en valeur de la demande intérieure consacrée aux biens industriels est passée de 39% en 1980 à 32% en 2007, tandis que celle des services marchands grimpeait de 24% à 32%, ce qui, selon la logique du déversement, a généré un transfert d'emplois du secondaire vers le tertiaire. Selon Laurent Demmou¹¹, les effets combinés des gains de productivité différenciés et de la modification de la structure de la demande expliqueraient ainsi 29% des pertes d'emplois industriels entre 1980 et 2007, et même 65% sur la période 2000-2007.

La dégradation récente des performances commerciales et sa concomitance avec la montée en puissance de la Chine dans le commerce mondial font que la désindustrialisation a généralement été reliée à la **hausse de la concurrence internationale**. Dans le cas des Etats-Unis, à partir d'une étude des marchés du travail locaux, David Autor, David Dorn et Gordon Hanson¹² ont évalué à près de 560 000 les pertes d'emplois industriels directement causées par la hausse des importations en provenance de Chine entre 1999 et 2011, le chiffre montant à 1 million en ajoutant les pertes indirectes chez les fournisseurs et les distributeurs. Significatives, ces destructions n'expliquent toutefois que 17% de la baisse de l'emploi industriel au cours de cette période (5,8 millions d'emplois en moins). En mobilisant la même méthodologie, Clément Malgouyres¹³ conclut à une perte de 90 000 emplois en France entre 2001 et 2007, soit 13% de la diminution totale. Dans le cas de la zone euro et de l'UE, il convient enfin de prendre en compte la redistribution interne des parts de marché et des activités. Les emplois et la VAB industriels ont eu tendance à s'y concentrer dans un cœur constitué de l'Allemagne et des pays d'Europe centrale (Autriche, Pologne, Slovaquie, République tchèque) au détriment d'une large périphérie incluant la France, le Royaume-Uni, l'Europe du Sud et la Scandinavie. Différents facteurs interdépendants peuvent expliquer cette dynamique : la baisse des coûts liés au commerce et la libre circulation des facteurs de production ont favorisé les effets d'agglomération ; les divergences de coûts de production et de fiscalité ont incité au recours à la délocalisation (la France semble notamment souffrir d'un déficit d'attractivité

pour les activités industrielles en raison d'une fiscalité sur la production plus lourde) ; la stratégie de modération salariale et de compression de la demande interne adoptée par l'Allemagne au début des années 2000 a accru ses parts de marché (CEPII, *L'économie mondiale 2021, 2020*).

3. Espoirs et craintes

La désindustrialisation, en s'accompagnant d'un processus de tertiairisation, n'a pas été immédiatement perçue comme négative. **Plusieurs effets positifs** y étaient associés :

- La tertiairisation a historiquement été perçue comme marquant **le passage à un stade supérieur de développement**, celui de la société post-industrielle de Daniel Bell¹⁴. Elle est en effet porteuse de progrès économiques et sociaux. Le développement des services d'éducation et de santé contribue à la hausse tant du capital que du développement humain (hausse du niveau d'instruction et de qualification, élévation de l'espérance de vie). L'information, la communication, la finance, les services aux entreprises (logistique, design, ingénierie...) offrent des emplois qualifiés et bien rémunérés et participent à l'amélioration de la qualité des produits. Le développement des services récréatifs (culture, loisirs, hôtellerie-restauration, soins du corps...) a permis la satisfaction de nouveaux besoins. Les services à la personne (gardes d'enfants, travaux domestiques, soins) ont favorisé l'accès des femmes au marché du travail et peuvent permettre le maintien à domicile des personnes âgées.
- La désindustrialisation résultant du processus d'externalisation et de la concurrence internationale permet de **rationaliser le processus productif** source de croissance économique. Si des transferts d'emplois existent bien entre secteurs, il n'empêche que, conformément aux thèses d'Alfred Sauvy⁷ l'impact macroéconomique est positif.
- Par ailleurs, **la tertiairisation est souvent perçue comme un processus permettant de concilier plus aisément la croissance économique et la préservation de l'environnement**, la pollution étant souvent pensée comme résultant de l'industrie. C'est notamment l'une des explications mobilisées pour expliquer la deuxième partie de la courbe environnementale de Kuznets (voir chapitre 9).

Néanmoins, l'industrie manufacturière constitue un pilier de l'économie française que ce soit au niveau de l'équilibre commercial (80% des exportations françaises sont des exportations de marchandises) ou de l'innovation (85% des dépenses de RD des entreprises sont le fait du secteur manufacturier). Dans ce contexte, **la désindustrialisation est souvent perçue avec inquiétude** car elle conduirait à :

- **Une perte de compétitivité globale pour l'économie** : la désindustrialisation s'accompagne de l'arrêt d'activités de recherche et développement, associées à l'industrie, qui sont à la base des innovations de demain et donc de la croissance de demain. Lorsque la désindustrialisation s'installe durablement, le potentiel innovateur du pays diminue, tout comme son potentiel de croissance. Par exemple, en France, les entreprises industrielles représentent 70% des dépenses de RD.
- **Une perte de souveraineté** comme on a pu le voir avec la crise sanitaire liée au Covid-19. L'arrêt de la production de masques en France a fait dépendre le pays de fournisseurs étrangers. En cas d'arrêt (temporaire ou prolongé) des échanges internationaux, le pays désindustrialisé risque de se retrouver incapable d'accéder à certains produits. Dans un contexte géopolitique de plus en plus instable, la sécurisation des chaînes de valeur mondiales (CVM) devient de plus en plus une priorité.
- **Des pertes d'emplois directement ou indirectement liés à l'industrie**. Cette peur renvoie aux menaces de délocalisation ou aux délocalisations effectives, dont on a vu qu'elles représentaient selon les estimations d'Aubert et Sillard 13 500 destructions d'emplois par an en France entre 1995 et 2001, dont 6 400 pour les délocalisations vers des pays à bas salaires, et 15 000 entre 2000 et 2003. Cette crainte pose une question centrale, en particulier régionale, dans la mesure où certains bastions ouvriers sont particulièrement impactés.

C. Vers une réindustrialisation ?

1. En France, un volontarisme politique...

Depuis 2012, la France a mis en œuvre **plusieurs politiques industrielles visant à stimuler la réindustrialisation** du pays. Voici un aperçu des principales initiatives :

- Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi (2012) : Lancé en réponse au rapport Gallois, ce pacte visait à renforcer la compétitivité des entreprises françaises par des mesures telles que le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), destiné à alléger le coût du travail.
- Programme "Territoires d'industrie" (2018) : Ce programme a identifié des territoires prioritaires pour concentrer les efforts de réindustrialisation, en associant l'État, les collectivités locales et les industriels pour soutenir des projets industriels locaux.
- Plan "France Relance" (2020) : En réponse à la crise sanitaire, ce plan de 100 milliards d'euros incluait une composante significative pour l'industrie, visant à moderniser les outils de production, soutenir l'innovation et favoriser la transition écologique.
- Stratégie "France 2030" (2021) : Dotée de 54 milliards d'euros, cette stratégie vise à positionner la France en leader dans les technologies d'avenir, notamment en soutenant l'innovation industrielle, la transition écologique et la souveraineté technologique.
- Loi "Industrie Verte" (2023) : Cette loi a pour objectif d'accélérer la décarbonation de l'industrie française, en encourageant les investissements dans des technologies propres et en simplifiant les procédures pour les projets industriels respectueux de l'environnement.

Ces politiques ont mobilisé des ressources financières conséquentes, avec des soutiens publics à l'industrie évalués à **17 milliards d'euros par an entre 2012 et 2019, et à 26,8 milliards d'euros par an de 2020 à 2022, principalement sous forme de dépenses fiscales et d'allègements de cotisations sociales.**

2. ...aux résultats contrastés

Cette politique de réindustrialisation présente des résultats encourageants :

- Augmentation des projets industriels : Depuis 2017, les annonces d'implantations ou de relocalisations d'usines ont dépassé les fermetures. En 2023, la France a enregistré plus de 200 projets de nouvelles usines, un record.
- Croissance de l'emploi industriel : Après des décennies de déclin, l'emploi industriel a recommencé à croître depuis 2017, avec plus de 85 000 emplois créés entre 2017 et 2022. Certaines régions, comme le Grand Est et l'Auvergne-Rhône-Alpes, bénéficient particulièrement de cette dynamique.
- Relocalisation de certaines industries : Des secteurs stratégiques comme les batteries, la santé et l'électronique font l'objet d'investissements massifs. Exemple : Gigafactories de batteries dans le Nord.

Mais il convient de souligner les limites et les défis persistants :

- Un déficit commercial toujours élevé - la France importe encore plus qu'elle n'exporte : le déficit commercial a dépassé 100 milliards d'euros en 2022. Cela montre que la production nationale ne couvre pas encore suffisamment la demande intérieure.
- Un poids industriel encore faible et des perspectives en demi-teinte : La part de l'industrie dans le PIB reste à 13,5 %, bien en dessous de celle de l'Allemagne (23%). La réindustrialisation ne compense pas encore la désindustrialisation massive des années 1980-2010. Par ailleurs, la mécanique semble s'enrayer depuis 2022. En 2024, le solde annuel entre les ouvertures et les fermetures d'usines est passé en négatif, pour la première fois depuis 2015, avec 19 pertes d'usines. Les annonces de nouveaux sites ont baissé de 21% alors que les fermetures ont augmenté de 27%. Les perspectives pour l'année 2025 sont même inquiétantes dans un contexte économique et politique incertain. En témoignent les difficultés dans les secteurs industriels traditionnels comme l'automobile.
- Des perspectives d'emplois limités et des difficultés de recrutement et de formation. Selon Vincent Vicard¹⁵ « même avec une politique très ambitieuse de réindustrialisation, on n'augmentera pas nécessairement le taux d'emploi en France ». Selon une étude de France Stratégie, à l'horizon 2030 le taux d'emploi restera stable car si on réindustrialise certains secteurs, les gains de productivité continueront à réduire l'emploi industriel dans d'autres. En parallèle, beaucoup d'entreprises industrielles peinent à recruter des travailleurs qualifiés, faute de formation adaptée.

3. La politique de réindustrialisation européenne

Patrick Artus et Marie-Paule Virard¹⁶ estiment qu'il serait souhaitable de développer au niveau européen un fédéralisme économique et budgétaire de manière à impulser une politique industrielle européenne. Néanmoins, la difficulté à prendre des décisions à 27 rend ce projet difficilement réalisable à court terme. Un rapport du Conseil d'analyse économique intitulé « Désindustrialisation, délocalisations », publié en 2005 sous la direction de Patrick Artus et Lionel Fontagné, recommandait, dans la même lignée, une coopération renforcée entre les Etats-membres au niveau européen afin de créer des « **champions européens** » dans les secteurs de la défense, des hautes technologies, de l'économie de la connaissance, de l'environnement, de l'énergie, des transports. Le modèle à suivre serait celui d'EADS ou de ST Microelectronics. Cela supposerait de créer une « Small Business Administration » pour accompagner le développement des PME par des conseils juridiques, financiers, en management. Au niveau territorial, il faudrait faire émerger des « **clusters** » ou « **pôles de compétitivité** » associant entreprises, universités, grands groupes, PME, recherche publique et privée. Cette dernière recommandation a été appliquée en France avec la mise en place des pôles de compétitivité en 2004. Cette politique industrielle vise à stimuler l'innovation et développer la croissance et l'emploi sur les marchés porteurs. Chaque pôle de compétitivité rassemble sur un territoire bien identifié et sur une thématique ciblée, des entreprises, petites et grandes, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Les pouvoirs publics nationaux et locaux sont étroitement associés à cette dynamique. Un pôle de compétitivité a vocation à soutenir l'innovation. Il favorise le développement de projets collaboratifs de recherche et développement (R&D) particulièrement innovants. Il accompagne également le développement et la croissance de ses entreprises membres grâce notamment à la mise sur le marché de nouveaux produits, services ou procédés issus des résultats des projets de recherche. On peut prendre l'exemple du pôle de compétitivité Aerospace Valley qui se trouve dans les régions Nouvelle Aquitaine et Occitanie, constituant ainsi le premier bassin d'emplois européen dans le domaine de l'aéronautique, de l'espace et des systèmes embarqués. Il associe des Grandes Entreprises (Airbus), des PME, des centres de recherche, des centres de formation, des collectivités publiques, des organismes financiers, des organisations professionnelles.

Ces dernières années, une véritable **politique européenne de réindustrialisation** s'est développée. Elle vise à restaurer la souveraineté productive du continent, réduire les dépendances stratégiques révélées par les crises récentes et soutenir la transition écologique et numérique.

Ses ambitions s'articulent autour de trois axes :

- Relocaliser des capacités industrielles jugées critiques (semi-conducteurs, batteries, santé),
- Accélérer l'innovation dans les technologies vertes,
- Renforcer la compétitivité des entreprises européennes face aux États-Unis et à la Chine.

Pour cela, l'Union a déployé plusieurs instruments majeurs :

- les **IPCEI** (projets importants d'intérêt européen commun) permettant de déroger aux règles d'aides d'État,
- le **Green Deal Industrial Plan**, le **Net-Zero Industry Act** pour soutenir les technologies bas carbone,
- le **Chips Act** destiné à porter la part européenne de la production mondiale de semi-conducteurs à 20 % d'ici 2030.

A l'instar de ce que l'on constate en France, **les premiers résultats sont visibles** : multiplication des gigafactories de batteries, investissements massifs dans les semi-conducteurs (Intel, TSMC, STMicroelectronics), montée en puissance des filières hydrogène et recyclage, et réorientation des stratégies nationales autour de la souveraineté industrielle. **Toutefois, les effets restent contrastés** : si certains secteurs connaissent un véritable essor, l'UE peine encore à rivaliser avec l'ampleur des subventions américaines ou chinoises. Aux Etats-Unis, des centaines de milliards de dollars sont débloqués pour soutenir les infrastructures (*Bipartisan Infrastructure Law*), les secteurs stratégiques pour la sécurité nationale comme les semi-conducteurs, l'intelligence artificielle ou les biotechnologies (*Chips and Science Act*) et les secteurs verts (*Inflation Reduction Act*). En Chine, le concept de « circulation duale », défini dans le 14^e plan quinquennal pour la période 2021-2025, vise à renforcer le marché intérieur en favorisant la montée en gamme de l'appareil productif et la réduction des dépendances aux importations, à la demande et aux technologies étrangères. En parallèle, il s'agit pour la Chine d'affirmer son rôle sur la scène internationale. Le géant asiatique cherche à minimiser ses vulnérabilités dans un contexte de sanctions américaines croissantes sur des secteurs stratégiques. Le pays fait par ailleurs usage de son influence sur le reste du monde, que ce soit en utilisant l'accès à son marché ou plus récemment en contrôlant ses exportations (de galium et de germanium, deux métaux utilisés dans la production de semi-conducteurs) ou ses technologies (restriction à l'usage de technologies de pointe sur les panneaux solaires en dehors de son territoire).

SECTION 2 : LES MUTATIONS DES SYSTEMES FINANCIERS ET DU CAPITALISME

Les mutations des systèmes financiers depuis la révolution industrielle ont accompagné les transformations des structures économiques (I), bouleversant en profondeur nos systèmes capitalistes (II).

I. COMMENT ONT EVOLUE LES SYSTEMES FINANCIERS DEPUIS LE 19^E SIECLE ?

Depuis le XIXe siècle, nos systèmes financiers ont connu des transformations majeures. On peut distinguer deux grandes périodes : jusqu'aux années 1950 où nos systèmes financiers se structurent et où l'Etat prend progressivement une place majeure (A) et à partir des années 1950 où les systèmes financiers modernes se mettent en place (B).

A. L'évolution des systèmes financiers jusqu'aux années 1950

1. L'autofinancement domine la première moitié du 19^e siècle

Durant la première moitié du 19^e siècle, l'autofinancement domine. En effet, les débuts de la révolution industrielle requièrent peu de capitaux. L'épargne accumulée par un artisan ou un marchand suffit souvent pour démarrer une nouvelle activité. C'est en particulier le cas dans le textile, secteur moteur de la première révolution industrielle, qui repose essentiellement sur la mobilisation des ressources propres. Les faibles besoins en capitaux sont liés à :

- **L'organisation de la production qualifiée de proto-industrielle** : des paysans effectuent la production de fils ou de tissus à domicile à moindre coût pour des entrepreneurs urbains qui leur fournissent des matières premières et assurent l'écoulement de la production. Cette organisation leur assure des profits élevés qui permettent l'autofinancement.
- **Les innovations à l'origine des premières machines textiles sont peu coûteuses.** Elles s'apparentent à des « jouets mécaniques » selon l'expression de l'historien Ernest Labrousse. C'est le cas par exemple de la « navette volante » de John Kay (1733) ou de la « waterframe » de Richard Arkwright (1769). Le financement interne est donc suffisant pour permettre le développement des activités textiles.
- **L'organisation familiale domine toute la première moitié du XIXe siècle** : les entreprises, encore de taille modeste, sont détenues par une famille qui y exerce son pouvoir. La mobilisation des capitaux intra-familiaux est donc suffisante.

Par ailleurs, durant cette période, **les systèmes financiers sont inadaptés au financement de la croissance industrielle.**

- **L'organisation bancaire qui prévaut jusqu'en 1850, héritée du Moyen-Âge, est archaïque.** Elle est dominée par ce qu'on appelle la « Haute Banque ». Les établissements qui la forment (les Mallet, les Rothschild, les Mirabaud...) sont dotés de très importants fonds propres qu'ils mobilisent essentiellement pour financer deux types d'activités : le commerce international (les *merchant bankers*) et les gouvernements.
- **Les marchés boursiers, qui émergent progressivement (Londres en 1599, Paris en 1724...), sont encore assez mal considérés et sont essentiellement accaparés par les titres de dette publique.** Ils servent ainsi essentiellement au financement des Etats et non des entreprises.

2. La structuration progressive des systèmes financiers à partir de la seconde moitié du 19^e siècle

Avec le chemin de fer puis la deuxième révolution industrielle, les besoins de financement s'accroissent. Cela est lié :

- **Au machinisme**, notamment permis par l'exploitation de la machine à vapeur (brevetée par James Watt en 1769), qui conduit à la **concentration technique** c'est-à-dire au regroupement des travailleurs et des machines en un même lieu, l'usine. En effet la machine à vapeur ne peut transmettre son énergie que sur des courtes distances, ce qui contraint à créer des sites de production, les usines qui rassemblent les ouvriers. La taille des entreprises augmente peu à peu et requiert des investissements beaucoup plus importants : les entrepreneurs doivent trouver des associés pour financer leurs projets.
- **Au développement de nouveaux secteurs** reposant sur des investissements beaucoup plus lourds. A cet égard, la révolution ferroviaire constitue un tournant dès les années 1830-1840. La mise en œuvre des infrastructures exige

en effet des investissements colossaux dont la rentabilité ne peut être assurée qu'à long terme ce qui rend impossible le recours à l'autofinancement.

Ces besoins croissants de financement **vont stimuler le développement de systèmes financiers capables de financer la croissance industrielle** et, en particulier, le développement du chemin de fer. Le financement par actions va alors trouver un réel intérêt et la Bourse va ainsi trouver une nouvelle légitimité. La loi sur les sociétés anonymes de 1867 accentue à la fois l'essor et la légitimité de la Bourse. Dans ce contexte, le système bancaire croît très fortement en participant au financement des multiples investissements liés à l'expansion du rail. Ainsi, dès 1837, les banques Rothschild et Pereire émettent des actions pour le financement de la ligne Paris-St Germain ; en 1845 est créée la Compagnie des chemins de fers du Nord. Cet exemple permet de constater **l'interconnexion entre l'essor des marchés financiers privés et le développement d'un système bancaire moderne** : les banques s'insèrent sur les marchés financiers en émettant/achetant des actions qui participent au financement du rail.

L'émergence du système bancaire prend deux formes dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle :

- **La spécialisation bancaire** correspond au modèle britannique. Il s'agit d'une spécialisation poussée des établissements bancaires, avec notamment une stricte séparation entre *merchant banks*, qui sont des banques d'affaires au capital élevé qui ne reçoivent aucun dépôt et qui contribuent aux investissements longs des entreprises, et les *commercial banks*, qui collectent les dépôts des agents économiques et offrent du crédit commercial à court terme. **Il y a donc d'un côté les banques d'affaires et, de l'autre, les banques de dépôt.** Cette spécialisation précoce des banques en Angleterre tient à l'importance du commerce et de la finance à Londres, mais également à l'avance réglementaire anglaise puisque dès 1826, les banques par actions sont autorisées.
- **Le modèle universel** correspond au modèle allemand. Il s'agit de la « **banque à tout faire** », effectuant l'ensemble des opérations de financement et de gestion de l'épargne. Ce modèle se développe à partir de la fin des années 1860. Les ressources des banques sont composées de fonds propres (actions et obligations) et des dépôts collectés grâce à un dense réseau d'agences et des taux d'intérêt plus élevés que les banques françaises ou britanniques. Ces banques transforment donc des dépôts à vue de court terme en des prêts à long terme au service du financement d'investissement d'entreprise. La banque universelle s'occupe de la totalité des problèmes de financement du client, tant à court qu'à long terme. En contrepartie de cet engagement, la banque contrôle la direction de l'entreprise. Elle a ainsi ses spécialistes pour évaluer la pertinence des projets commerciaux et industriels. Autrement dit, elle apporte un soutien de long terme aux entreprises partenaires en échange d'une participation à la gestion de l'entreprise. On peut citer comme exemple de banque universelle la création de la Deutsche Bank en 1870 par Georg Von Siemens. A la fin du XIX^e siècle, l'activité bancaire en Allemagne est relativement concentrée puisque les grandes banques rachètent les petites banques locales en difficulté et multiplient les agences sur le territoire. À la veille de la première guerre mondiale, les « 4D » (Deutsche Bank, Dresdner Bank, Disconto-Gesellschaft et Darmstädter Bank) représentent 40% du capital bancaire et 2/3 de l'activité bancaire allemande. Cette concentration bancaire s'accompagne, car c'est la logique même de la banque universelle, d'une concentration industrielle et la formation d'un capitalisme de groupes dont l'effort d'investissement est dynamique et permet à l'Allemagne d'être un fer de lance de la seconde révolution industrielle.

La France a opté dans un premier temps pour le modèle allemand. On peut citer comme banque universelle la banque Lafitte créée en 1837 qui à la fois une banque de dépôts et une banque par actions. Ces banques universelles développent principalement des opérations de financement à long terme dans les chemins de fer. Néanmoins, lors de la crise de 1846-1848, ces banques connaissent de lourdes difficultés financières et certaines font faillite comme la banque Lafitte, ce qui conduit à **l'évolution vers une spécialisation bancaire à l'anglaise.** On distingue alors :

- **Les banques d'affaires**, spécialisées dans le financement de long terme les opérations ferroviaires, industrielles et immobilières. C'est le domaine de la haute finance, illustrée par les créations de nouvelles banques comme le Crédit mobilier des frères Pereire (1852), La Banque de Paris et la Banque des Pays-Bas qui fusionneront en 1872)...
- **Les banques de dépôt**, qui cherchent à capter l'épargne publique, traditionnellement forte en France et encore fortement thésaurisée (en 1860, les 3/4 des Français n'utilisent pas le système bancaire), et qui se spécialisent dans le crédit à court terme. Ce sont des banques de réseaux, multipliant les guichets comme le Crédit Lyonnais en 1863 ou la Société Générale en 1864...

Cet essor de l'activité financière s'accompagne de phénomènes spéculatifs et de crises fréquentes tout au long du XIXe siècle qui ont notamment altéré les relations entre l'opinion publique et les banques : crise de 1848-1852, chute du Crédit mobilier des frères Pereire en 1867, krach de l'Union générale en 1882.

3. Le recul des marchés financiers au début du 20^e siècle et l'émergence d'un progressive d'un « Etat banquier »

Le contexte géopolitique, économique et social marque un tournant après la première guerre mondiale. Au cours des années 1920-1930, plusieurs facteurs entraînent un recul des marchés financiers :

- **La première guerre mondiale** entraîne une inflation très forte dans plusieurs pays européens qui ruine les détenteurs de titres financiers. De plus, la guerre est coûteuse et l'Etat met en place une fiscalité très fortement accrue sur les revenus du capital ce qui conduit à une baisse de l'épargne. Cette période est donc marquée par une « euthanasie des rentiers » selon l'expression de John M. Keynes.
- **La crise de 1929** est considérée à l'époque comme le résultat des spéculations effrénées ce qui conduit à une méfiance accrue envers les marchés financiers. Ainsi, des évolutions législatives conduisent à séparer strictement les activités bancaires et financières. C'est le cas du Glass Steagall Act en 1933 aux Etats-Unis.
- **Plusieurs pays européens nationalisent des pans entiers de l'économie.** On peut citer en France, la nationalisation des chemins de fer à l'origine de la création de la SNCF en 1937. La valeur des capitalisations boursières s'en retrouve mécaniquement diminuée.

Mais c'est véritablement après la Seconde guerre mondiale que l'intervention de l'Etat dans l'économie s'accroît. Marie Delaplace¹⁷ parle d'un « **Etat banquier** » pour désigner l'Etat français tant ses interventions dans le financement de l'économie sont multiples. En effet, l'Etat français se donne pour objectif de financer la reconstruction et de faire redémarrer l'économie française et donc décide de contrôler le système financier pour orienter les financements vers les secteurs économiques jugés prioritaires : agriculture, secteurs industriels porteurs de croissance tels que la sidérurgie, l'énergie ou les transports. L'Etat met en œuvre plusieurs dispositions pour assurer ce contrôle :

- **La nationalisation des plus grandes banques de dépôts** (Crédit Lyonnais, Société Générale...) **et de la Banque de France** est décidée par la loi du 2 décembre 1945. Cette loi confirme également le principe de la spécialisation bancaire pour éviter les faillites (séparation des activités des banques d'affaires et des banques de dépôt).
- **L'utilisation de la politique monétaire** comme outil de politique économique. La Banque de France, nationalisée, pratique des taux bas pour fournir l'économie en liquidités et financer la croissance.
- **Le Trésor Public joue directement le rôle de banquier des entreprises publiques** par l'intermédiaire du Fonds de modernisation et d'équipement.
- **La création d'institutions financières non bancaires (IFNB) chargées de financer les entreprises privées.**

Dans les années 1950, **le rôle de l'Etat dans le financement de l'économie française est de premier ordre.** Le Trésor et les IFNB distribuent de 40 à 50 % des crédits et près de 80 % des crédits destinés à financer les investissements. À lui seul, le Trésor Public en finance 40 %. De même, au début des années 1960, l'Etat emprunte sur les marchés de capitaux. En 1955, le Trésor Public est le premier collecteur de fonds sur le marché financier. Cette politique porte ses fruits, puisque la croissance atteint 4,5 % en volume par an sur la période 1949-1959, puis 5,7 % entre 1960 et 1965 et 4,8 % entre 1966 et 1972.

B. Les systèmes financiers modernes : d'une économie d'endettement à une économie de marchés financiers

1. L'essor d'une économie d'endettement des années 1960 aux années 1980

A partir des années 1960, le rôle de l'Etat dans le financement de l'économie reflue au profit des banques. Plusieurs facteurs expliquent cette évolution :

- **L'Etat, en situation de déficit, se désengage progressivement du financement de l'économie** pour réduire ses dépenses. Pour ce faire le Trésor et les institutions financières qu'il contrôle se désengagent de la distribution des crédits, y compris ceux à long terme.
- **La grande réforme bancaire de 1966-1967 (loi « Debré-Haberer ») encourage l'expansion du modèle de la banque universelle** et remet en cause la spécialisation bancaire. Désormais, il n'y a plus de distinction entre banques de dépôt et banques d'affaires, les banques peuvent mener toutes les opérations : collecte de dépôts à

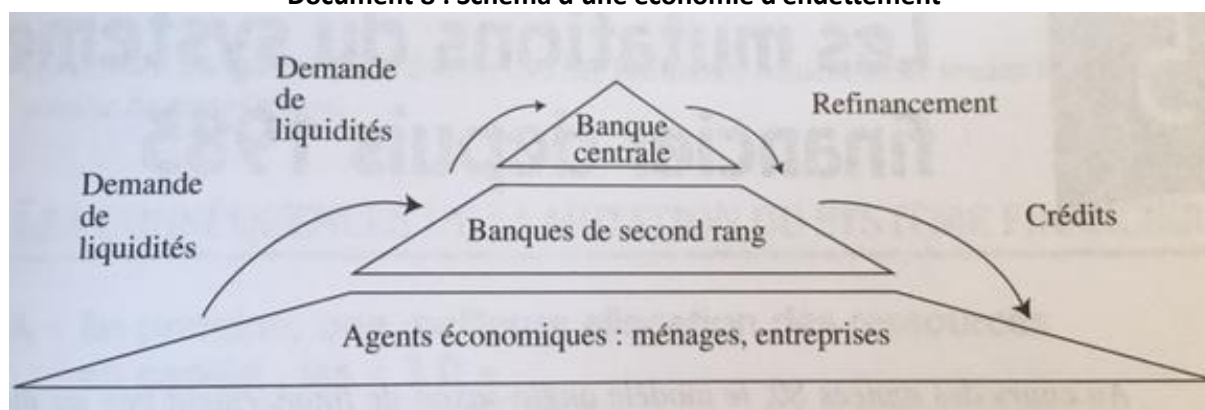
court, moyen et long terme ; prêts à toutes échéances ; prise de participation dans les entreprises... Cette loi favorise un mouvement de concentration et l'émergence de grands groupes bancaires.

- **La suppression de la nécessité d'obtenir une autorisation d'ouverture de guichets** avec la loi Debré-Haberer stimule également la concurrence entre les banques. Entre 1967 et 1974, le nombre de guichets double quasiment en passant de 4849 à 9291. Les crédits distribués par les banques augmentent de façon considérable, passant de 88 milliards de francs en 1962 à 258 milliards en 1969 et 451 milliards en 1973.

Le retour à un modèle de banque universelle et la progression très rapide et forte du crédit, qu'il permet, signe le développement d'une « économie d'endettement » selon l'expression de John Hicks¹⁸. Par ce terme, on rend compte d'un système financier où les entreprises se financent essentiellement par crédit bancaire : il s'agit de finance externe indirecte, dont le mécanisme fondamental est celui de la transformation bancaire, c'est-à-dire le financement d'investissements à long terme (publics et privés) par des ressources à court terme, l'épargne longue étant à cette époque très limitée. Durant les années 1970, en moyenne, les deux tiers des flux de financements externes sont obtenus par crédit auprès des institutions financières.

Même si l'État se désengage davantage du financement de l'économie française, il en garde toutefois le contrôle par des mécanismes d'encadrement du crédit et de fixation du coût du refinancement des banques commerciales auprès de la Banque de France. L'Etat français conserve donc le pilotage de l'ensemble du système financier dans une perspective *top-down* avec en haut du système la Banque de France.

Document 8 : Schéma d'une économie d'endettement



L'économie d'endettement a soutenu la croissance exceptionnelle des Trente Glorieuses en permettant le financement d'investissements importants à l'origine de la modernisation de l'économie française mais également en permettant le développement de la consommation de masse grâce à l'essor du crédit à la consommation.

Néanmoins, des limites apparaissent dès les années 1970 :

- **Ce système ne favorise pas la concurrence** car les marchés financiers et monétaires sont strictement séparés et très contrôlés ce qui ne permet pas une confrontation globale de l'offre et de la demande de capitaux et donc pas une allocation optimale des capitaux, dans une perspective néoclassique.
- **Ce système est intrinsèquement inflationniste** par le mécanisme du crédit bancaire qui augmente la quantité de monnaie en circulation. Le surendettement qu'il génère limite dès lors les politiques anti-inflationnistes dans le cadre de la stagflation qui naît dans les années 1970, ce qui grève la compétitivité des entreprises et donc nuit à la croissance.

2. Le développement d'une économie de marchés financiers depuis les années 1980

Dans les années 1980, l'Etat organise la libéralisation des marchés de capitaux et poursuit son désengagement. Celle-ci prend de multiples facettes :

- **Les banques qui avaient été nationalisées sont privatisées** : par exemple, la Société générale en 1986 et la BNP en 1993.
- **La Banque de France est rendue indépendante** à partir de 1994, en application du Traité de Maastricht. La politique monétaire n'est ainsi plus un outil de politique économique au service de l'Etat, la Banque de France se concentre sur l'objectif de stabilité des prix. En 1999, avec le passage à la monnaie unique, c'est la Banque centrale

européenne qui définit, de façon totalement autonome, la politique monétaire dans la zone euro avec toujours le même unique objectif de stabilité des prix.

- **L'encadrement du crédit est supprimé en 1986.** Ainsi, les banques ne sont plus soumises à une réglementation leur imposant le volume de crédits maximal qu'elles peuvent accorder. La suppression du contrôle des changes en 1990 va également dans le sens d'une plus grande liberté de circulation des capitaux.

Selon Henri Bourguinat¹⁹, les réformes du système financier ont suivi trois directions : c'est la **règle des « 3D »**.

- **Le décloisonnement** consiste à créer un grand marché unifié des capitaux allant du court au long terme et ouvert à l'ensemble des opérateurs (financiers, non financiers, nationaux, étrangers, etc.).
- **La dérèglementation** consiste à supprimer les limites à la circulation des capitaux et à assouplir la réglementation financière.
- **La désintermédiation** consiste à faciliter la rencontre directe entre les agents en besoin de financement et les agents en capacité de financement sans avoir recours à un intermédiaire financier.

Les facteurs de ces évolutions sont multiples :

- **Idéologiquement**, la stagflation des années 1970 marque le retour en force des idées libérales. L'économie d'endettement est jugée responsable de l'inflation, notamment par les monétaristes, et la réglementation est accusée d'empêcher une allocation optimale des capitaux.
- **L'évolution technologique** (informatique, télécommunications, transferts électroniques de fonds) a également permis de relier entre elles les différentes places financières de la planète, conduisant à l'intégration progressive des marchés et l'intensification de la concurrence pour attirer les capitaux à l'échelle mondiale.

Ces évolutions font passer la France **d'une économie d'endettement à une économie de marchés financiers, toujours selon la distinction de John Hicks**. On entend alors par économie de marchés financiers une économie dans laquelle le financement des activités économiques s'opère principalement par l'émission de titres sur les marchés financiers. Il s'agit donc de privilégier le financement externe direct. En conséquence, on assiste à un développement sans précédent des places boursières : New York Stock Exchange (NYSE), loin devant les autres, puis Tokyo, Londres, Francfort et Paris.

Néanmoins, cette transition **ne signifie pas que les banques ne jouent plus aucun rôle dans le financement de l'économie** :

- Les ménages et les TPE-PME restent majoritairement dépendants des banques pour se financer.
- Les banques sont devenues des acteurs majeurs sur les marchés financiers : elles se sont adaptées et sont passées d'une intermédiation de bilan à une intermédiation de marché.

Deux catégories d'arguments ont servi à justifier l'expansion des marchés financiers :

- La **théorie de l'efficience informationnelle des marchés financiers élaborée par Eugène Fama²⁰**. Un marché est jugé informationnellement efficient si le prix observé reflète pleinement et instantanément toute l'information disponible et est donc en moyenne égal à sa valeur fondamentale. Autrement dit, si les marchés financiers sont informationnellement efficients, le prix observé d'un titre est donc égal à sa valeur fondamentale, qu'on peut définir comme la somme actualisée des dividendes futurs anticipés rationnellement par les agents. Par exemple, si le cours de l'action de l'entreprise X est plus élevé que le cours de l'action de l'entreprise Y, c'est qu'il générera plus de dividendes. Dès lors, d'après cette théorie, les marchés financiers assurent une allocation optimale des ressources puisque le capital, grâce à la quantité d'informations disponibles sur les marchés, identifie et s'investit dans les projets les plus rentables et délaisse les projets les moins efficaces. Quatre conditions sont nécessaires à l'efficience : le prix observé intègre toute l'information disponible sur le titre ; l'atomicité des agents économiques présents en grand nombre sur le marché financier de manière à ne pas pouvoir influencer sur le niveau des prix ; les variations de prix sont imprévisibles car tous les événements connus et anticipés sont inclus dans le prix ; l'impossibilité de réaliser des profits anormaux si les prix sont toujours égaux à la valeur fondamentale. Les études empiriques ne permettent pas de trancher clairement sur la validité de la théorie de l'efficience informationnelle des marchés.
- **Les marchés financiers favorisent la prise de risque et l'innovation.** D'une part, l'économie de marchés financiers favorise la prise de risque et l'innovation à travers le capital-risque : il consiste pour un investisseur à prendre une

participation au capital d'une start-up (« jeune pousse ») innovante en vue de la céder ultérieurement et de réaliser une plus-value. Il s'agit d'un financement par actions qui incite les investisseurs à faire profiter les entrepreneurs de leurs réseaux, de leurs expériences, pour développer les activités de l'entreprise. Le capital-risque cible fortement les entreprises innovantes car ce sont elles qui offrent la rentabilité potentielle la plus élevée. C'est ainsi qu'à la fin des années 1990 aux Etats-Unis de nombreuses start-up de la « nouvelle économie » ont pu bénéficier d'une capitalisation boursière sans précédent (Yahoo, AOL, etc.) pour se développer. Dans une économie d'endettement, les banques n'ont pas intérêt à rechercher de nouveaux placements plus rentables car elles n'en tirent pas forcément plus de profits. Le fait que certains investissements aient une très forte rentabilité ne les intéresse pas puisqu'elles ne pourront pas en tirer de bénéfices étant donné que la rémunération des crédits est fixe. C'est la probabilité d'être remboursé et non la capacité de l'emprunteur à générer des bénéfices qui les attire. D'autre part, l'économie de marchés financiers offre la possibilité aux investisseurs de prendre des risques dans leurs choix d'investissement puisqu'ils peuvent le transférer à d'autres acteurs qui acceptent de le prendre. La titrisation permet notamment aux banques de transformer en titres les créances dont elles disposent sur les agents économiques pour les vendre ensuite sur les marchés financiers. De plus, le marché des produits dérivés permet aux investisseurs de se couvrir contre les fluctuations associées aux sous-jacents.

Pour autant, **l'expansion des marchés financiers fait l'objet de critiques :**

- **Théoriquement, les travaux notamment inspirés de Keynes ont remis en cause l'optimalité des marchés financiers.** On peut mobiliser l'effet de mimétisme d'André Orléan²¹ pour l'illustrer. Pour André Orléan, le prix observé d'un actif ne peut refléter sa valeur fondamentale car celle-ci n'existe pas. Chaque investisseur possède, en effet, une opinion personnelle qui entraîne des divergences d'interprétation pour une même information. Par exemple, supposons qu'une entreprise X prévoit à l'avenir de racheter une entreprise Y. Pour certains, c'est une bonne nouvelle : ils estiment que ce rachat entraînera une hausse du chiffre d'affaires, des dividendes versés et du cours de l'action et ils rachèteront donc des actions de X. Pour d'autres, il peut s'agir d'une mauvaise nouvelle : ce rachat ne sera pas rentable et fera baisser le cours de l'action et ils vendront alors leurs actions. Ainsi, la valeur financière de l'entreprise résulte de la rencontre entre différentes opinions dont une, au bout d'un moment, tend à s'imposer par rapport aux autres. Cette opinion dominante constitue ce qu'André Orléan appelle une « convention ». De cette façon, la valeur financière de l'action provient non pas de ce que les acteurs financiers analysent de l'évolution de l'entreprise mais de ce qu'ils anticipent comme étant l'opinion majoritaire sur les marchés financiers sur le cours futur de l'action. C'est ainsi qu'il explique les bulles spéculatives : les agents sur le marché financiers ont des comportements mimétiques c'est-à-dire que dès qu'une rumeur prend de l'ampleur, ils copient le comportement qu'ils supposent majoritaire chez les autres acteurs financiers, sans même vérifier et analyser le fondement de cette rumeur. Tant que la convention est acceptée, la spéculation, et donc la bulle spéculative, peut perdurer. La bulle spéculative éclate lorsque cette convention est remise en cause par de nouvelles informations, rumeurs et comportements mimétiques qui s'en suivent.
- **Empiriquement, si les crises financières** sont un phénomène ancien, la fin du XXe siècle et le début du XXIe siècle sont marqués par plusieurs krachs boursiers (1987, 2000, 2008), des crises bancaires (1987, 2008), des crises de change (crise du SME 1992-1993, crise des monnaies asiatiques de 1997). Or, cette période coïncide avec le développement d'une économie de marchés financiers à partir des années 1980, caractérisée par une intensification de la dérèglementation et des échanges de capitaux. La crise de 2008, appelée « Grande crise financière » est à cet égard particulièrement marquante. A l'origine de cette crise on trouve les prêts hypothécaires à haut risque qu'on appelle les « subprimes ». Un subprime est destiné aux ménages à faibles revenus qui désirent accéder à la propriété. Compte tenu de leurs ressources et donc des risques de défaut de paiement, ils ne peuvent emprunter qu'à des taux plus élevés que les ménages plus aisés, mais pour les inciter à emprunter, les banquiers leur proposent des prêts à taux variables : ces taux faibles au moment de la signature du contrat peuvent ensuite beaucoup augmenter. Ces prêts sont gagés sur la valeur du bien immobilier acquis, de telle sorte qu'en cas de défaut de paiement, les banques peuvent saisir le bien et le revendre. Tant que les taux sont bas, les défauts de paiement sont rares et, même lorsque cela arrive, en cas de saisie, la revente permet aux banques de faire de belles plus-values puisque les prix de l'immobilier ne cessent de croître du fait même des achats nombreux qu'autorisent ces prêts. A l'été 2007, le montant total des crédits subprimes accordé était d'environ 1000 milliards de dollars. Mais, à partir de 2005, les taux directeurs de la FED passent de 2% au début de l'année 2005 à plus de 5% au cours de l'année 2006 pour lutter contre les tensions inflationnistes. La hausse des taux a entraîné une augmentation des défauts de paiement qui s'élevait à environ 200 milliards de dollars avant la crise. Les achats moins nombreux et les ventes plus importantes de biens immobiliers expliquent le retournement du prix de l'immobilier à l'été 2007. Cette situation a provoqué la faillite de plusieurs centaines de banques aux Etats-Unis,

dont la cinquième banque d'affaires américaine, Lehman Brothers le 15 septembre 2008, qui font face aux défaillances des emprunteurs et à la dévalorisation de leurs actifs, notamment immobiliers. Or, ces prêts subprimes sont à l'origine d'une crise financière qui a pris une ampleur globale par le biais de deux mécanismes économiques endogènes aux marchés financiers : la titrisation et les comportements mimétiques. D'une part, la titrisation permet aux banques de transformer en titres les créances dont elles disposent sur les agents économiques pour les vendre ensuite sur les marchés financiers. Les prêts hypothécaires subprimes ont ainsi été transformés en MBS (Mortgage Back Securities), sortes de produits structurés, c'est-à-dire des titres composés de plusieurs crédits hypothécaires comportant une grande diversité de niveau de risques. En recourant massivement à la titrisation, les banques américaines ont transféré le risque élevé de défaut de remboursement des subprimes aux investisseurs qui ont acheté ces MBS dans le monde entier. L'opacité des MBS a alimenté un deuxième mécanisme propre au fonctionnement des marchés financiers : le mimétisme. Une fois les premiers défauts de remboursement apparus sur le marché des subprimes suite à la hausse des taux directeurs de la FED, les investisseurs ont rapidement douté des MBS. Or, du fait de leur opacité, il était très compliqué de savoir si les détenteurs de MBS étaient confrontés au risque de défaut de paiement des crédits hypothécaires. Ce climat d'incertitude autour de la valeur des actifs financiers a conduit tous les investisseurs à la défiance. Les investisseurs vendaient tous les actifs financiers qu'ils jugeaient à risque et les banques sont devenues très réticentes à se prêter des liquidités sur le marché interbancaire (crise de liquidité). La défiance généralisée sur les marchés financiers s'est traduite par une baisse des cours durables. L'indice Dow Jones a par exemple reculé de 54% entre août 2007 et février 2009.

- La financiarisation de l'économie est également critiquée au regard de son impact sur la transformation du capitalisme en un **capitalisme actionnarial**.

II. COMMENT A EVOLUE LE CAPITALISME DEPUIS LE 19^E SIECLE ?

Au moment d'écrire ses *Confessions*, Saint Augustin, confronté à la question « Qu'est-ce que le temps ? », avoue sa gêne : « Si personne ne me le demande, je le sais. Si je veux l'expliquer à qui me le demande, je ne le sais plus. » L'historien, le sociologue ou l'économiste éprouvent le même malaise lorsqu'il s'agit de définir le capitalisme (A). Néanmoins, celui-ci a fait l'objet d'une pluralité d'analyses (B) et renvoie à une réalité plurielle (C).

A. Définir le capitalisme

1. Une définition générale du capitalisme

Le capitalisme est un système économique. Un système économique est constitué de l'ensemble des agents économiques et des institutions qui contribuent à la production, à la répartition et à la consommation des biens et services. A ce titre, **on oppose souvent le système économique capitaliste**, reposant sur la propriété privée des moyens de production et la régulation marchande **au système économique socialiste** qui repose sur la propriété collective des moyens de production et la planification centralisée.

2. Les piliers du capitalisme

La propriété privée des moyens de production : les biens de production (les terres, les machines, etc.) sont détenues par des personnes privées (seules ou réunies en « sociétés »). La liberté de propriété s'accompagne des droits suivants : droit de gérer ces biens, droit de les vendre, droit d'en percevoir des revenus.

La régulation marchande : le marché est, principalement mais non exclusivement, le moyen d'allouer les ressources. Les mécanismes de marché permettent de déterminer les prix d'une façon décentralisée par les interactions entre offreurs et demandeurs. Les prix déterminent ensuite l'affectation des ressources non seulement pour les biens et les services mais aussi pour le travail et le capital.

La recherche du profit dans une logique d'accumulation du capital : le capitalisme implique que la plus grande part des profits ne soit pas consommée (c'est-à-dire dépensée par les propriétaires des moyens de production, sous forme d'achats de biens de consommation destinés à leur usage personnel), mais épargnée et réinvestie dans l'entreprise afin de permettre l'accroissement des moyens de production.

B. Des analyses divergentes du capitalisme

1. La perspective libérale

Schumpeter²² fait du capitalisme le véritable moteur de la croissance économique. Il lui attribue trois caractéristiques :

- **La recherche du profit**
- **La propriété privée des moyens de production**
- **La libre concurrence**

La libre concurrence est ainsi au cœur de la perspective libérale. Par exemple, les entreprises sont libres de pénétrer et de quitter le marché ; un client mécontent peut acheter d'autres produits ou chez un autre vendeur ; un investisseur peut placer son argent dans un autre projet plus lucratif ; un travailleur peut quitter son emploi pour un poste plus rémunéré, etc. Dans cette perspective, le système capitaliste apparaît comme le meilleur moyen de combiner les facteurs de production afin de **maximiser l'enrichissement d'une économie**.

2. La critique marxiste

Selon Marx²³, chaque société peut se caractériser à un moment donné, par son **mode de production**. Celui-ci désigne la **combinaison de deux éléments** qui sont :

- **Les forces productives** : elles regroupent les instruments de production, la force de travail physique et intellectuelle, des hommes, les objets du travail, les sciences et les techniques en vigueur, l'organisation du travail. Autrement dit, il s'agit de l'ensemble des éléments qui assurent à un moment donné l'existence et le développement des activités productives.
- **Les rapports de production** : ils correspondent aux rapports de propriété des moyens de production (machines, usines, etc.) et permettent de donner une définition des classes sociales par rapport à la propriété de ces moyens. Il s'agit ainsi des relations sociales et juridiques qui accompagnent les forces productives.

Il distingue alors dans l'histoire humaine la succession de plusieurs modes de production :

- **Le mode de production antique** est caractérisé par l'esclavage.
- **Le mode de production féodal** est défini par le servage, la société étant divisée en deux camps antagonistes, les seigneurs et les serfs.
- **Le mode de production capitaliste** se distingue par la propriété privée des moyens de production et le rapport salarial qui assimile le travail des hommes à une marchandise qui peut être achetée et vendue.

Dans les économies capitalistes, la force de travail est ainsi une marchandise comme une autre qui a une valeur d'usage et une valeur d'échange.

- **La valeur d'usage de la force de travail** correspond à la richesse créée par le travailleur grâce à sa force de travail.
- **La valeur d'échange de la force de travail** correspond à la quantité de travail socialement nécessaire, compte-tenu des conditions de production à un moment donné, pour produire cette force de travail. Or, celle-ci correspond à la valeur des biens de consommation qui permettent à l'ouvrier de reproduire sa force de travail. C'est donc un salaire de subsistance.

Marx met alors au jour comment les capitalistes exploitent les travailleurs en s'accaparant une partie de la richesse qu'ils créent : c'est la plus-value. En effet, les capitalistes ne versent aux travailleurs qu'un salaire de subsistance qui correspond à la valeur d'échange de la force de travail et qui est sans rapport avec la richesse créée par le travailleur qui correspond à la valeur d'usage de la force de travail. La différence entre cette valeur d'usage et cette valeur d'échange est appelé plus-value (ou surtravail ou travail impayé) et est accaparée par le capitaliste.

Le taux d'exploitation mesure l'intensité de l'exploitation capitaliste. Il s'agit du rapport entre la plus-value (pl) et le travail qu'il appelle capital variable (v) : pl/v . Il exprime le rapport de la valeur extorquée au travailleur à la valeur des biens de subsistance nécessaires à la reproduction de la force de travail. Pour accroître ce taux, le capitaliste dispose de deux moyens : accroître l'efficacité du travail (accroissement de la plus-value relative) ou accroître le temps de travail (accroissement de la plus-value absolue).

Dans la logique capitaliste, la plus-value est réinvestie dans du capital constant ce qui génère une baisse du taux de profit. Il écrit : « Accumulez, accumulez, c'est la loi et les prophètes ». Cette accumulation s'accompagne d'un changement dans la composition organique du capital (c/v) : la part du capital constant (sommes avancées par le capitaliste pour l'achat de biens de production durables (les machines, les outils) et de matières premières) dans la production augmente au détriment du capital variable (sommes avancées par le capitaliste pour acheter la force de travail). En conséquence, le taux de profit tend à diminuer tendanciellement dans la mesure où seul le travail, donc le capital variable, crée de la valeur.

Document 9 : Le taux de profit chez Marx

$$\text{Taux de profit} = \frac{\text{Plus-value}}{\text{Capital variable (V) + Capital constant (C)}}$$

$$\text{Taux de profit} = \frac{\text{Plus-value}}{\text{Composition organique du capital (C/V) + 1}}$$

Cette baisse tendancielle du taux de profit est à l'origine de crises cycliques dans le système capitaliste qui débouchent à terme sur la crise du système capitaliste lui-même.

- Les crises cycliques dans le système capitaliste : La substitution du capital constant au capital variable entraîne le développement d'un chômage de masse et l'apparition d'une « armée industrielle de réserve » qui permet de perpétuer le capitalisme en faisant pression à la baisse sur les salaires. Le développement du chômage entraîne une crise de surproduction sur le marché des biens de consommation qui provoque une baisse des prix qui engendre alors une baisse du taux de profit. En conséquence, on observe la faillite des plus petites entreprises et un processus de concentration industrielle. L'Etat, au main de la classe bourgeoise, relance alors les dépenses publiques pour limiter la crise des débouchés
- La crise du système capitaliste : Pour Marx, le capitalisme ne peut que disparaître du fait de la loi de baisse tendancielle du taux de profit. Le communisme remplace alors le capitalisme comme mode de production caractérisé par l'appropriation collective des moyens de production, la disparition de l'Etat (après une phase de dictature du prolétariat) et de la monnaie. Cette crise du capitalisme peut néanmoins être retardée par : l'armée industrielle de réserve qui limite la baisse du taux de profit et le progrès technique qui permet d'abaisser le coût des machines.

3. D'autres analyses intéressantes

- **Les origines du capitalisme** : Le sociologue Max Weber²⁴ a ouvert une longue lignée de travaux qui inscrivent le capitalisme au sein d'un mouvement séculaire de modernisation des sociétés. Pour Weber, le capitalisme est **le premier système économique entièrement organisé autour de la quête rationnelle du profit**. Si l'appât du gain est une affaire ancienne, elle ne devient le principe d'organisation de la société que si certaines conditions sont réunies, parmi lesquelles Weber place l'appropriation des moyens de production par des entreprises privées, ainsi que l'existence de travailleurs prêts à l'embauche et le développement de marchés libres. Mais il insiste aussi sur la nécessité d'institutions préalables au déploiement de cette rationalité singulière, telle que l'existence d'un système de comptabilité (sans laquelle aucun calcul de rentabilité n'est possible), ou celui d'un droit rationnel (indispensable pour garantir la propriété privée et trancher les différends commerciaux). Cet ordre social singulier est enfin fondé sur des valeurs : Weber disserte sur les **origines protestantes de l'« esprit du capitalisme »**, cet ensemble de maximes à connotation éthique qui modèlent selon lui les comportements d'épargne et de dur labeur. Il construit l'idéal-type de « l'éthique protestante » à partir des principes du calvinisme. Tout protestant a « la conviction qu'il n'est qu'un moyen de vivre qui agréé à Dieu », que chacun à un métier qui est aussi son devoir puisque « le travail professionnel est une mission ou plutôt la mission imposée par Dieu ». De surcroît, remplir son devoir par un travail bien fait ne garantit, ni le salut éternel ni le repos de l'âme, puisque selon la doctrine calviniste de la prédestination : « le destin de chacun est fixé de toute éternité ». Paradoxalement, ce ne sont pas les mérites de chacun qui le sauvent, mais la volonté de Dieu. Dans les faits, cette doctrine est vécue en se donnant pour un devoir de se considérer comme élu, en s'aidant du travail « censé dissiper le doute religieux et donner la certitude de l'état de grâce ». Ainsi, le travail s'accompagne de valeurs compatibles avec l'esprit du capitalisme comme la

conscience professionnelle ou la discipline au travail. Mieux, le calvinisme met « tout en œuvre pour combattre la jouissance spontanée de la fortune ». L'austérité et l'ascèse recommandées à chaque protestant pour organiser sa vie, condamnent la consommation et favorisent l'épargne, ce qui pousse d'autant plus à la constitution d'un capital que la morale ne fait plus obstacle à la volonté de s'enrichir, contrairement à celle des catholiques médiévaux (pauvreté, charité, dons aux œuvres, célébration de la gloire de Dieu par la construction d'édifices religieux). Dès lors, il y a bien des affinités électives entre l'« esprit du capitalisme » qui pousse à rechercher le profit par des moyens rationnels, et l'éthique protestante qui consiste à « gagner de l'argent, toujours plus d'argent, tout en se gardant des jouissances spontanées de la vie ». La modernité occidentale est née de l'esprit ascétique protestant. Il y a là un lien de causalité concrète qui est une possibilité d'explication, mais parmi une grande quantité d'autres facteurs. Si cette relation est plausible, elle n'est pas mécanique. L'esprit du capitalisme s'est progressivement affranchi de ses fondements religieux, la motivation religieuse permet cependant d'identifier le sens visé par les acteurs et de comprendre pourquoi ces entrepreneurs adoptent des comportements en rupture avec leur temps.

- **La distinction entre économie de marché et capitalisme** : Fernand Braudel, historien français a étudié la genèse du capitalisme. Dans la période pré-industrielle existait une économie de marché occupant certes une place restreinte dans la société mais qui fut le siège de transformations décisives, menant vers le capitalisme. **L'émergence de celui-ci est donc bien antérieure à la révolution industrielle.** Braudel²⁵ décrit l'apparition progressive de « l'économie-monde capitaliste », à partir du XIIIe siècle. Celle-ci se diffuse à l'échelle mondiale à travers une succession de centres regroupant chacun à son tour la majorité des activités économiques : Gênes, Venise, Bruges, Amsterdam puis Londres et New York. Par ailleurs, alors que traditionnellement on a tendance à associer économie de marché et capitalisme, Fernand Braudel²⁶ opère une nette distinction entre les deux concepts. Il va même soutenir la **thèse que le capitalisme s'oppose à une économie de marché** qui repose sur le modèle concurrentiel. En cela, il se différencie nettement de la thèse des économistes libéraux. En effet, alors que l'économie de marché renvoie à des échanges de proximité intervenant dans des marchés règlementés et transparents, comme ceux des foires de Champagne au Moyen Âge, pour Braudel, le capitalisme consiste à contourner les règles de la concurrence pour dégager des profits exceptionnels. Le capitalisme est alors la recherche de positions de monopole, obtenues notamment en allongeant le circuit commercial jusqu'à le rendre opaque. Il trouve ainsi sa meilleure incarnation dans le commerce au long cours, pratiqué tout autant par les marchands vénitiens que par les diasporas juives, arabes ou indiennes qui, dès le I^{er} millénaire, font transiter des marchandises de la Méditerranée à l'océan Indien, de la mer Noire à la Chine.
- **La « grande transformation »** : Karl Polanyi²⁷ soutient que **le capitalisme, apparu avec la révolution industrielle, repose sur une « grande transformation ».** Avant l'essor du capitalisme, Polanyi défend la thèse que **l'économie n'était pas une sphère indépendante.** Elle était encadrée dans la société et régulée par des principes non marchands, tels que :
 - La réciprocité : les échanges s'organisaient sur des bases relationnelles (famille, communauté, groupes de pairs).
 - La redistribution : les ressources étaient centralisées par une autorité (État, souverain, temple) et redistribuées selon des critères politiques ou sociaux.
 - L'administration coutumière : l'organisation économique était régulée par des traditions, des obligations morales et des structures sociales.**Avec la montée du capitalisme au XIXe siècle, une rupture s'opère** : l'économie se détache des institutions sociales et devient une entité autonome ; le marché s'impose comme le régulateur dominant ; la terre, le travail et la monnaie sont marchandisés alors même qu'ils n'étaient pas destinés à devenir des marchandises. Ce processus est ce que Polanyi appelle le **désencastrement de l'économie.** Il repose sur l'idée (fautive selon lui) que le marché peut s'autoréguler sans intervention de l'État ni prise en compte des besoins sociaux. Autrement dit, la société est subordonnée au marché. Alors que toutes les sociétés antérieures avaient veillé à contenir cette logique, selon l'économiste hongrois, le propre du capitalisme est de lui donner libre cours, et même de la pousser toujours plus loin, au risque de mettre la société en péril. En effet, selon lui, le désencastrement de l'économie entraîne des crises et des bouleversements sociaux majeurs :
 - Précarisation du travail : la création d'un marché du travail entraîne l'exploitation des travailleurs, la pauvreté et l'instabilité.
 - Destruction de l'environnement : la terre, soumise aux lois du marché, est exploitée sans limite, provoquant des désastres écologiques.

- Instabilité financière : la spéculation sur la monnaie et la dérégulation économique favorisent les crises financières.
- Réactions sociales et politiques : face aux effets destructeurs du marché et à l'extension de la logique marchande, la société met en place des protections comme en témoigne, selon lui, le développement des Etats-providence au XXe siècle.

C. *La diversité du capitalisme dans le temps et l'espace*

1. Les mutations du capitalisme dans le temps

Dès la fin du Moyen-Âge, au XIIIe siècle, en liaison avec le commerce lointain, un **capitalisme marchand** se développe comme l'explique l'historien Fernand Braudel. Néanmoins, il ne constitue à l'époque qu'un aspect limité de la vie économique. Il faut attendre la révolution industrielle pour que le capitalisme s'épanouisse et prenne une forme industrielle.

A partir de la Révolution industrielle, dès la fin du XVIIIe siècle, la sphère marchande s'étend, le salariat se développe et le **capitalisme industriel** devient dominant en Europe et en Amérique du Nord. Il est symbolisé par l'usine qui rassemble sur un même lieu le capital et les travailleurs.

Au XXe siècle, on parle de **néo-capitalisme** pour désigner un système où l'intervention économique de l'Etat est forte. C'est particulièrement le cas dans l'après Seconde guerre mondiale en France par exemple où l'Etat intervient par la planification, la nationalisation d'entreprises et de banques, la mise en place d'un salaire minimum, d'un système de protection sociale, etc.

Depuis les années 1980, à l'appui des thèses libérales qui redeviennent dominantes, se développe un **capitalisme actionnarial** dans lequel les marchés sont libéralisés, le financement par les marchés financiers devient dominant et l'activité productive devient centrée sur la maximisation de la valeur actionnariale.

2. La diversité des capitalismes dans l'espace

Selon Michel Albert²⁸, l'effondrement du bloc soviétique et la consécration de la mondialisation dans les années 1990 met en **concurrence deux modèles de capitalisme** :

- **Le capitalisme « anglo-saxon »** (Etats-Unis, Angleterre, etc.) libéral et qui se caractérise par un grand dynamisme économique au prix d'inégalités.
- **Le capitalisme « rhénan »** (Europe continentale, Japon) plus fortement régulé et qui se caractérise par un moindre dynamisme économique mais aussi moins d'inégalités.

Bruno Amable²⁹, économiste faisant partie de l'école de la régulation, distingue **plusieurs capitalismes en fonction de deux critères** :

- **La régulation plus ou moins forte de l'économie** : aux deux extrêmes on oppose les pays où les marchés sont totalement déréglementés et les pays dans lesquels les marchés sont fortement réglementés.
- **Le système de protection sociale** : aux deux extrêmes on oppose les pays où la protection sociale est privatisée et les pays où la protection sociale est publique.

En croisant ces deux caractéristiques il repère **« cinq capitalismes »** :

- **Le modèle libéral de marché** (Etats-Unis, Royaume-Uni) : Ce capitalisme est fondé sur le marché. Il est marqué par la concurrence, sur tous les marchés, et la flexibilité ; il repose sur l'innovation et les nouvelles technologies. Les marchés financiers sont très développés. La consommation repose sur l'endettement des ménages. Le niveau de protection sociale est faible, les inégalités sociales sont fortes. Les déficits publics sont importants.
- **Le modèle européen continental** (Allemagne) : Les institutions hors marché y jouent un rôle essentiel et le niveau de protection sociale est fort. L'Etat intervient peu dans l'économie, mais définit les cadres de la concurrence, il réglemente les marchés. Les marchés financiers y occupent une place assez modeste.
- **Le modèle social-démocrate** (Danemark, Finlande) : Réformé depuis les années 1980, il est fondé sur la flexisécurité : une forte flexibilité des marchés, peu réglementés, associée à une sécurité des parcours individuels grâce à un haut niveau de protection sociale. Les prélèvements obligatoires y sont élevés. Ces économies sont ouvertes à l'innovation et disposent d'un système éducatif qui intègre bien les jeunes.

- **Le modèle méditerranéen** (Espagne, Grèce) : La protection sociale est plus faible, mais les marchés, en particulier le marché du travail, sont très protégés. Les relations sociales sont conflictuelles, les systèmes éducatifs peu performants et l'intégration des jeunes s'y fait mal.
- **Le modèle asiatique** (Japon) : L'Etat intervient dans l'économie notamment en réglementant les marchés mais la protection sociale demeure essentiellement privatisée.

On remarquera que la France n'apparaît pas dans cette classification : c'est qu'elle cumule des caractères de différents systèmes. La place de l'Etat y est très élevée, le système financier est comparable à ce qui existe dans les pays anglo-saxons, la protection sociale est forte comme dans les pays du Nord ; mais comme dans les pays du Sud, le marché du travail est très réglementé, et la France connaît des difficultés à intégrer les jeunes. Enfin, le dialogue social y est conflictuel.

Robert Boyer³⁰ a lui construit sa typologie autour des « régimes politico-économiques » spécifiques à chaque pays. Autrement dit, il distingue plusieurs systèmes institutionnels qui se caractérisent par des modes de coordination spécifique entre les agents économiques, tant en ce qui concerne le rôle dévolu au marché, à l'Etat, au financement de l'économie, etc.

Il distingue ainsi sept formes de capitalisme :

- Au sein des vieux pays industrialisés, il distingue trois grandes formes de capitalisme
 - Le capitalisme de marché fondé sur le libéralisme, la concurrence et dominé par le financement de marché. On le rencontre dans les pays anglo-saxons.
 - Le capitalisme familial des pays d'Europe du Sud mais aussi de la France. La concurrence y est moins poussée et le droit du travail y est plus protecteur que dans le modèle précédent. Le rapport salarial y est donc aussi différent, en raison d'un droit du travail très protecteur mais aussi de relations du travail conflictuelles.
 - Le capitalisme social-démocrate, proche du modèle allemand que l'on retrouve en Suisse ou en Autriche. Le rôle des partenaires sociaux y est déterminant. C'est ainsi un modèle moins conflictuel.
- Au sein des nouveaux pays industrialisés d'Asie, il distingue quatre modèles de capitalisme :
 - Le capitalisme-cité de Singapour et Hong Kong qui est totalement intégré dans les relations commerciales internationales.
 - Le capitalisme cognitif de la Corée du Sud et de Taïwan fondé sur l'économie de la connaissance et l'innovation.
 - Le capitalisme industriel de la Thaïlande, de la Malaisie ou de la Chine, tiré par l'investissement.
 - Le capitalisme semi-agricole insulaire des Philippines et d'Indonésie.

¹ Olivier Marchand et Claude Thélot, *Le travail en France (1800-2000)* (1997)

² Gilbert Cette, *Productivité et croissance en Europe et aux Etats-Unis* (2007)

³ Robert Gordon, « La fin de l'âge d'or », *Finance et développement* (2016)

⁴ Philippe Aghion, Céline Antonin et Simon Bunel, *Le pouvoir de la destruction créatrice* (2020)

⁵ Jean Fourastié et Béatrice Bazil, *Pourquoi les prix baissent ?* (1981)

⁶ John Keynes, *Lettre à nos petits-enfants* (1930)

⁷ Alfred Sauvy, *La machine et le chômage* (1980)

⁸ Allan Fisher, *The Clash of Progress and Security* (1934)

⁹ Colin Clark, *Les conditions du progrès économique* (1941)

¹⁰ Jean Fourastié, *Le grand espoir du vingtième siècle* (1949)

¹¹ Laurent Demmou, *La désindustrialisation en France* (2010)

¹² David Autor, David Dorn et Gordon Hanson, *The China Shock* (2016)

¹³ Clément Malgouyres, « The Impact of Chinese Import Competition on the Local Structure of Employment and Wages : Evidence from France » (2016)

¹⁴ Daniel Bell, *Vers la société post-industrielle* (1973)

¹⁵ Vincent Vicard, *Faut-il réindustrialiser la France ?* (2024)

¹⁶ Patrick Artus et Marie-Paule Virard, *La France sans ses usines* (2011)

¹⁷ Marie Delaplace, *Monnaie et financement de l'économie* (2007)

¹⁸ John Hicks, *Capital and time* (1974)

¹⁹ Henri Bourguinat, *Finance internationale* (1987)

²⁰ Eugène Fama, « The Behavior of Stock Market Prices », *The Journal of Business* (1965)

²¹ André Orléan, « La notion de valeur fondamentale est-elle indispensable à la théorie financière ? » (2008)

-
- ²² Joseph Schumpeter, *Capitalisme, Socialisme et Démocratie* (1942)
- ²³ Karl Marx, *Le Capital* (1867)
- ²⁴ Max Weber, *Economie et société* (1921)
- ²⁵ Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme* (1979)
- ²⁶ Fernand Braudel, *La dynamique du capitalisme* (1977)
- ²⁷ Karl Polanyi, *La Grande transformation* (1944)
- ²⁸ Michel Albert, *Capitalisme contre capitalisme* (1991)
- ²⁹ Bruno Amable, *Les cinq capitalismes* (2005)
- ³⁰ Robert Boyer, *Economie politique des capitalismes* (2015)